

La Voix de l'Est



L'APPELLATION AÉROPORT ROLAND-DÉSOURDY NE SERAIT PAS ASSEZ REPRÉSENTATIVE

GRANBY RÉCLAME UN NOUVEAU NOM

PAGES 2 ET 3

PHOTO ALAIN DION

TRAVAUX DE LA RUE ST-CHARLES SUD
LA VILLE ÉPARGNE 1,3 M\$



PAGE 2

PHOTO ALAIN DION

LE TIREUR DE MONCTON TOUJOURS EN CAVALE



PAGE 15

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

EXPERT EN CLIMATISATION
THERMOPOMPE MURALE
KoolKing | 12 000 BTU INVENTER

1 795\$ + TAXES

INSTALLATION INCLUSE
COMPREND 15' DE LIGNE.
BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE EN SUS.
POUR UN TEMPS LIMITÉ.

GNR CORBUS
Confortablement installé
GNRCORBUS.COM

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS : 450 375-5030

3393265

3509751

Vous entendez mais ne comprenez pas toujours ?

Venez faire l'examen de dépistage auditif

- RÉDUCTION DES BRUITS DE FOND - MAXIMISATION DE LA PAROLE

Une prothèse auditive SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE, selon les règles de la RAMQ.
Une évaluation est requise par l'audioprothésiste pour le choix du modèle de prothèse auditive.

Granby, 320, boul. Leclerc, bureau 18 | Cowansville, 370 de la Rivière

Longueuil, Saint-Hilaire, Saint-Jean, Laval, Montréal - 1 800 422-6181



Laflamme & ASSOCIÉS
AUDIOPROTHÉSISTES

45 ans d'évolution

450 378-7337

www.laflammeetassocies.com



Le modèle illustré n'est pas couvert par la RAMQ.

ÉCONOMIES SUR LES TRAVAUX DE LA RUE SAINT-CHARLES SUD

Un surplus de 1,3 M\$ alloué à d'autres projets

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU

marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — L'attribution du contrat pour la reconstruction des infrastructures urbaines dans le secteur de la rue Saint-Charles Sud a généré une économie de 1,3 million \$; somme qui sera utilisée pour réaliser des projets qui n'étaient pas prévus cette année, a annoncé le maire de Granby, Pascal Bonin.

« On profite d'un contexte où le secteur de la construction tourne au ralenti et où les prix sont à la baisse. L'économie réalisée avec le contrat nous a amenés à avoir une réflexion sur ce qu'on fait avec cet argent-là », explique M. Bonin.

Comme la dette de la Ville diminue déjà, le conseil municipal a convenu, dit le maire, d'aller piger dans les projets qui sont déjà dans l'air « à gauche et à droite », mais qui n'étaient pas dans la liste des

travaux à réaliser à court terme. « On a juste à assister à une séance du conseil pour voir qu'il y a différentes problématiques de circulation à régler, et par circulation on entend les voitures, mais aussi les piétons et les vélos. Il faut réagir. Et on a de l'argent pour réagir », souligne le maire.

Celui-ci affirme d'emblée que l'appareil municipal roule déjà « à plein régime ». Mais la vitesse sera rehaussée encore d'un cran, dit-il. Selon Pascal Bonin, le ou les projets retenus seront annoncés au cours des prochaines semaines.

Pourquoi ne pas attendre de voir si les travaux de la rue Saint-Charles généreront des dépassements de coûts, comme ça a notamment été le cas pour les chantiers du centre sportif Léonard-Grondin et le poste de police et la caserne d'incendies? « Autre temps, autres mœurs, laisse tomber le maire Bonin. Avec toutes

les mesures qu'on prend pour les extras, j'ai confiance qu'on n'aura pas de mauvaises surprises ».

Travaux importants

C'est Contruction Choinière, division de Sintra, qui a obtenu le contrat, au terme d'un appel d'offres, pour la réalisation des travaux dans le secteur de la rue Saint-Charles Sud. L'entreprise a déposé la plus basse soumission, au coût de 4,4 millions \$, alors que l'estimé budgétaire était de 5,7 millions \$. Deux autres propositions ont été reçues: celle de Bertrand Ostiguy (4,6 millions \$) et du Groupe Allaire et Gince Infrastructures (5 millions \$).

Les travaux, majeurs, s'étireront rue Saint-Charles Sud, entre les rues Cowie et Saint-Luc. Le chantier devrait démarrer au début juillet pour être terminé à la mi-novembre, a précisé hier Martine Vanderlinden, des services techniques à la Ville.

La reconstruction des infrastructures urbaines permettra notamment d'installer de nouveaux collecteurs, des conduites de gros diamètres, qui soulageront le collecteur de la rue Robinson, « qui passe par la rue Saint-Luc », précise M^{me} Vanderlinden.

Le maire Bonin reconnaît que le chantier entraînera des entraves de circulation. Mais le jeu en vaut amplement la chandelle, dit-il. « On va remplacer des conduites qui avaient causé des refoulements d'égout chez 1000 familles à l'été 2011. Ça va soulager de 25 % le niveau hydraulique », dit-il.

Pascal Bonin dit néanmoins avoir demandé à ce qu'une attention particulière soit portée à la rentrée scolaire, afin que les travaux se déroulent le moins possible dans les zones scolaires ou que des mesures d'atténuation soient mises en place.



PHOTO ALAIN DION

Les travaux de reconstruction des infrastructures urbaines s'étireront rue Saint-Charles Sud, entre les rues Cowie et Saint-Luc. Le chantier devrait démarrer au début juillet pour être terminé à la mi-novembre.

» EN BREF

Quatre blessés dans un accident de la route à Bedford

VDE — Un accident de la route est survenu hier en fin d'après-midi, à l'intersection du chemin Duhamel et de la route 235, à Bedford. Selon la Sûreté du Québec, trois véhicules ont été impliqués. Un premier impact aurait été causé par l'un des conducteurs, le troisième entrant lui aussi en collision avec les deux autres, par la suite.

Blessés dans l'accident, les quatre conducteurs ont été transportés vers l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins. Leurs vies ne seraient toutefois pas en danger.

Un homme porté disparu à Québec est retrouvé au Nouveau-Brunswick

QUÉBEC (LA PRESSE CANADIENNE) — Un homme de Québec qui était disparu depuis lundi a été retrouvé au

Nouveau-Brunswick, hier.

Jean Lafontaine, âgé de 69 ans, avait quitté l'institution en santé mentale qu'il fréquentait, en emportant une petite valise avec lui.

Les autorités avaient émis un avis de disparition à son endroit.

Ce sont finalement des policiers de la Gendarmerie royale du Canada, au Nouveau-Brunswick, qui ont réussi à localiser le disparu à plusieurs centaines de kilomètres de chez lui.

À PROPOS

Contrairement à ce qui était indiqué dans l'article « Meurtre au bar Johnny C's de Lac-Brome: L'accusé plaide coupable » paru mercredi, le meurtre d'Arthur Charby a été commis le 3 octobre 2012 et non en 2013. Nos excuses.

L'AÉROPORT EN QUELQUES DATES

1968 :

Ouverture de l'aéroport régional à Bromont, né du partenariat des villes de Bromont, Cowansville et Granby. Inauguration d'une piste d'une longueur de 4000 pieds.

DÉBUT DES ANNÉES**1970 :**

La croissance de l'aéroport est telle que la piste est prolongée à 6000 pieds.

1987 :

Transport Canada octroie 5,4 millions \$ pour la construction d'une piste de 5000 pieds par 100 pieds et l'aménagement de stationnements pour avions, de l'éclairage de piste, d'un système visuel d'approche et d'équipements d'avitaillement en essence.

1992 :

Inauguration d'une nouvelle aérogare.

2012 : L'aéroport régional des Cantons-de-l'Est devient l'aéroport régional Roland-Désourdy.

2012 :

La Régie aéroportuaire régionale des Cantons-de-l'Est fait réaliser une étude afin d'évaluer le potentiel pour attirer des vols commerciaux.

2013 : Le renouvellement de l'entente de la RARCE, d'une durée de cinq ans, ne fait pas l'unanimité à Granby. Deux conseillers s'y opposent: Pierre Breton et Pascal Bonin. Les maires des trois villes membres de la RARCE souhaitent obtenir des résultats à court et moyen terme.

2013 : L'aéroport fait des démarches pour obtenir les services de l'Agence canadienne de la sûreté des transports aériens, afin de pouvoir offrir des vols commerciaux. L'aéroport de Sherbrooke fait également les mêmes démarches.

2014 : Granby manifeste la volonté de revoir le nom de l'aéroport.

Sources: Site Internet de l'aéroport Roland-Désourdy et La Voix de l'Est

Granby veut un nom plus représentatif

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU

marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — L'aéroport régional Roland-Désourdy, qui ne porte cette appellation que depuis deux ans, devrait encore changer de nom pour être plus représentatif des municipalités qui en sont propriétaires, estime l'un des conseillers municipaux de Granby qui siège à la Régie aéroportuaire régionale des Cantons-de-l'Est (RARCE), Robert Vincent, de même que le maire Pascal Bonin.

« Il va y avoir des pourparlers. Il faut avoir un nom plus rassembleur, qui rapproche plus les communautés », a affirmé Robert Vincent, à *La Voix de l'Est*. Selon lui, le sujet sera amené par lui et Joël Desmarais, l'autre conseiller municipal de Granby qui siège à la RARCE, lors d'une prochaine rencontre du conseil d'administration.

« C'est fait sans vouloir manquer de respect à la famille Désourdy, a pour sa part précisé le maire Bonin. Mais je pense que l'aéroport Roland-Désourdy ne dit rien à quelqu'un qui est à Montréal ou à Saint-Hubert. Il ne peut pas le situer. »

Pascal Bonin relève que la ville de Granby, de concert avec Granby Industriel, a fait réaliser une étude de positionnement afin d'identifier ses créneaux d'excellence. L'aéronautique et les véhicules spéciaux ont été ciblés. Il serait ainsi plus approprié, selon lui, que Granby soit inclus dans le nom de l'aéroport.

En fait, la nouvelle appellation porterait selon lui les noms des trois villes qui en sont propriétaires, soit Granby, Bromont et Cowansville. L'ordre de l'énumération serait à déterminer. « C'est une question de reconnaissance. C'est logique. Ça tient la route », croit-il.

L'aéroport de Sherbrooke, cite le maire Bonin en exemple, est identifié à la ville centre, même s'il est à Cookshire-Eaton. Facile pour tous de situer l'infrastructure, dit-il.

Réflexion

L'aéroport régional Roland-Désourdy a été nommé ainsi en

2012, dans la foulée du décès de Roland Désourdy, fondateur de la ville de Bromont. À l'époque, les conseils municipaux des villes concernées avaient tous donné leur accord, par voie de résolution. Et les élus de Granby, incluant Pascal Bonin qui était conseiller municipal à l'époque, étaient unanimes sur ce point.

La présidente de la RARCE, Sylvie Beauregard, également conseillère municipale à Cowansville, a dit hier qu'aucune demande officielle n'a encore été déposée afin de changer le nom de l'aéroport. Le sujet n'est pas à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration, prévu le 18 juin.

« Un changement de nom, on ne fait pas ça tous les deux ans. Il va falloir prendre le temps d'y réfléchir et d'en discuter. Ça a des impacts. Et avec un enjeu comme celui-là, il va falloir consulter nos municipalités », a commenté hier M^{me} Beauregard.

Légitime

La mairesse de Bromont, Pauline Quinlan, a pour sa part rappelé hier que les trois municipalités avaient entériné le changement de nom en 2012. Le nom de M. Désourdy avait été donné pour « perpétuer l'impact que cette personne a eu sur la région », rappelle-t-elle.

« C'est légitime que les municipalités

fassent des demandes. Mais on ne changera pas de nom chaque deux ou trois ans. On fait beaucoup d'efforts pour que l'aéroport prenne son envol.

Il faut continuer à travailler tout le monde ensemble dans ce but-là. C'est une demande (le changement de nom) et elle va être traitée. Mais le

nom qui a été donné à l'aéroport il y a une couple d'années demeure celui qui est affiché et qui est légitime », estime M^{me} Quinlan.



PHOTO ALAIN DION

L'aéroport régional Roland-Désourdy a été nommé ainsi en 2012, dans la foulée du décès de Roland Désourdy, fondateur de la ville de Bromont.



PHOTO D'ARCHIVES

« C'est fait sans vouloir manquer de respect à la famille Désourdy, précise le maire Pascal Bonin. Mais je pense que l'aéroport Roland-Désourdy ne dit rien à quelqu'un qui est à Montréal ou à Saint-Hubert. Il ne peut pas le situer. »



PHOTO D'ARCHIVES STÉPHANE CHAMPAGNE

L'aéroport porte le nom de Roland Désourdy depuis 2012. Le changement a été officialisé en présence de la mairesse de Bromont, Pauline Quinlan, et de Gérard Désourdy, fils aîné de M. Désourdy.

Charles Désourdy demeure sceptique

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU

marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

BROMONT — Charles Désourdy, l'un des fils de Roland Désourdy, dit comprendre l'objectif poursuivi par la ville de Granby avec un possible changement de nom de l'aéroport.

Mais il s'interrogeait hier à savoir s'il s'agit vraiment de la meilleure solution.

Une appellation trop longue, qui comprendrait le nom des trois villes partenaires de la Régie aéroportuaire régionale des Cantons-de-l'Est, ne serait pas plus avantageuse, a-t-il

avancé hier.

« Si l'objectif, c'est que l'aéroport soit reconnu, c'est une chose. Mais en même temps, je suis mitigé. Ça me fait un pincement au cœur quand j'entends ça. On était très honorés que l'aéroport porte le nom de notre père », dit Charles Désourdy.

Celui-ci souligne par ailleurs que c'est une pratique dans le milieu des aéroports de les nommer en mémoire de quelqu'un qui a marqué le pays ou la province. Il cite entre autres l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau, plus simplement connu sous le vocable Montréal-

Trudeau, et l'aéroport international Lester B. Pearson de Toronto.

« À Bromont, je trouvais ça naturel que l'aéroport porte le nom de mon père. L'aéroport a été au cœur de sa vision du développement économique », fait valoir Charles Désourdy.

Le cégep y goûte aussi

PASCAL FAUCHER

pascal.faucher@lavoixdelest.ca



été prise avec l'aval de l'association étudiante, précise-t-il.

Les services directs aux élèves ne seront pas touchés, note le directeur général, tout comme les frais d'entretien, de chauffage et l'enveloppe destinée aux enseignants. Le matériel et les sorties scolaires vont toutefois écoper, tout comme la bibliothèque. Les employés sont aussi invités à réduire le nombre de photocopies et certaines tâches du personnel de soutien seront « réorganisées ».

« On va amener tout le monde à contribuer, à couper dans les dépenses superflues, dit le directeur général. On n'a plus de marge de manœuvre. »

Transport en commun

Il n'est pas exclu, non plus, que le cégep diminue sa contribution au programme de transport en commun gratuit pour les étudiants, qu'il augmente le prix des vignettes de stationnement et qu'il hausse le coût de location de ses locaux aux organismes externes.

« On fait un exercice très rigoureux, dit Sylvain Lambert. Le développement sera aussi touché. Mais ça reste du côté administratif. L'enseignement de qualité

GRANBY — Les élèves du cégep de Granby paieront un peu plus cher pour leurs études, l'an prochain.

Le budget du ministre des Finances Carlos Leitao n'épargne par le réseau collégial, qui devra absorber des coupes de 20 M\$, selon la Fédération des cégeps. À Granby, les compressions s'élèvent à 250 000 \$, ce qui exige un douloureux exercice comptable.

« On essaie d'être créatif! », indique le directeur général Sylvain Lambert. Un cadre en congé de maladie ne sera pas remplacé, des efforts sont demandés à tous les départements et les étudiants devront délier un peu plus les cordons de leur bourse. Les frais afférents augmentent de 13 \$; il en coûtera donc 170 \$ par session au cégep de Granby.

« Ce n'est pas une fortune, mais pour nous, ça fait toute la différence », dit M. Lambert. La mesure a



PHOTO ALAIN DION, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« On commence à presser le citron, dénonce le directeur général du cégep de Granby, Sylvain Lambert. Il ne faut pas descendre plus bas. Ce n'est jamais une bonne idée de couper en éducation. »

doit rester. Cela dit, on commence à presser le citron. Il ne faut pas descendre plus bas. Ce n'est jamais une bonne idée de couper en éducation, c'est l'investissement le plus rentable pour une société. »

Le cégep a récemment abandonné son équipe de football, « une autre économie », dit M. Lambert. « Mais il faudra trouver d'autres pistes. » L'établissement dispose d'un budget de 20 M\$ par année,

dont 85 % est alloué aux salaires des enseignants.

Il n'a pas été possible, hier, de joindre le président de Val-des-Cerfs, Guy Vincent, au sujet des coupes à venir dans les commissions scolaires.

HAUSSE DES TAXES SUR LE TABAC ET L'ALCOOL

Les propriétaires de dépanneurs témoins des frustrations

ARIANE FARIBAULT

ariane.faribault@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les propriétaires de dépanneurs ont travaillé fort hier matin. En quelques heures, ils devaient modifier l'ensemble des prix des produits du tabac et des boissons alcoolisées qu'ils offrent à leur clientèle en raison de la hausse de taxes décrétée mercredi par le gouvernement provincial et effective le soir même à minuit. Le tout, en continuant de répondre à leurs clients et en écoutant leurs frustrations face à cette nouvelle hausse de prix.

« Il faut changer le prix de chaque produit un par un, tout en servant les clients, indique Khan Ali, propriétaire du Dépanneur Milette de la rue Robinson sud à Granby. J'ai commencé à 7 h et ce midi, je n'ai pas fini encore. C'est déjà quatre, cinq heures d'ouvrage. »

Et comme la hausse de taxes était

déjà en vigueur, les propriétaires devaient faire vite pour changer les prix, sans quoi ils devaient assumer eux-mêmes l'augmentation et ainsi réduire leurs marges de profit sur chaque item vendu.

Mais surtout, ils ont dû écouter les frustrations des consommateurs qui, pour certains, rageaient devant cette nouvelle hausse du prix du tabac. « Il y a en a plusieurs qui disaient ce matin (hier) qu'à ce prix, ils allaient arrêter où se tourner vers la contrebande, indique un propriétaire de dépanneur de Granby qui a préféré ne pas s'identifier. J'ai entendu plusieurs fois ce matin « C'est le dernier que tu vas me vendre ». C'est certain qu'à près de 10 \$ pour les paquets les plus économiques, ça revient cher. »

Mais pour l'instant, il est trop tôt pour savoir si cette mesure aura un réel impact sur les ventes en dépanneur.

« C'est difficile à dire si ça va avoir

un impact, souligne Alex Daud, du Dépanneur Tabactek. On va le savoir dans quelques semaines. Mais plusieurs disent déjà qu'ils sont habitués, parce que ça va faire quatre fois dans les dernières années que ça augmente. Mais ça commence quand même à chialer un peu. J'ai entendu des gens dire qu'ils allaient arrêter, mais entre le dire et le faire, il y a une différence. Ici, personne n'a parlé d'aller vers la contrebande, mais peut-être que certains y pensent sans le dire. »

Mais une chose est certaine, si cette hausse incite réellement les gens à cesser de fumer ou à se tourner vers le tabac de contrebande, l'impact pourrait être important pour les propriétaires de dépanneur, dont une bonne part du chiffre d'affaires vient de la vente de cigarettes. « Nous, nous n'avons pas entendu beaucoup de commentaires là-dessus ce matin, mais c'est sûr que les revenus du tabac, c'est



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Pour l'instant, estiment plusieurs propriétaires de dépanneurs de la région, il est trop tôt pour savoir si la hausse de la taxe sur le tabac aura un impact réel sur les ventes de cigarettes.

important pour nous et ça pourrait nous faire mal si ça influence beaucoup la consommation des gens. Il faudra voir », indique Linda Veronneau, du Dépanneur Ultra de la rue Denison à Granby.

Les dépanneurs craignent un regain de la contrebande de cigarettes

(LA PRESSE) — Les mesures annoncées par Québec au sujet de la taxe sur l'alcool sont bien accueillies par les restaurateurs et les détaillants. Mais les dépanneurs dénoncent la hausse de taxes sur le tabac, qui « risque d'encourager la

contrebande ».

« C'est une victoire pour les contrebandiers et une défaite pour les dépanneurs honnêtes. Le gouvernement lance un signal fort aux criminels que la concurrence déloyale a un bel avenir devant elle », affirme Michel Gadbois,

président de l'Association québécoise des dépanneurs en alimentation (AQDA). Il s'agit de la deuxième hausse en 18 mois.

L'Association des restaurateurs du Québec (ARQ) s'est pour sa part réjouie de l'harmonisation des taxes

sur l'alcool, qui « corrige une inégalité sans fondement ». « Le fait de fixer des taux de taxes différents selon le lieu de consommation était tout à fait illogique et inacceptable pour les restaurateurs et les pénalisait grandement », estime son porte-parole François Meunier.

Quant au Conseil canadien du commerce de détail (CCCD), il a salué le fait que Québec accorde un délai de 2 mois aux détaillants pour ajuster le prix des 200 boissons alcooliques qu'ils vendent, en moyenne. En 2012, la hausse avait été immédiate.

SHOW DE LA RENTRÉE DESJARDINS D'ACTON VALE

Une formule bien rodée

JONATHAN GAGNON

jonathan.gagnon@lavoixdelest.ca

ACTON VALE — Dans le cadre d'un 5 à 7 tenu hier au Resto-Bar La Galoche, le comité organisateur du Show de la rentrée Desjardins d'Acton Vale a complété l'annonce de la programmation de l'événement, qui se déroulera du 14 au 16 août au parc Donald-Martin. Sylvain Cossette, William Deslauriers, Brigitte Boisjoli et plusieurs autres s'ajoutent donc aux têtes d'affiche, dont la présence avait déjà été communiquée, les Cowboys Fringants et Kain.

Après maintenant 8 ans d'existence, la formule du Show de la rentrée Desjardins semble bien rodée. Selon le directeur général de l'événement, Patrick Lespérance, l'événement est loin d'être déficitaire. Et ce, malgré une forte concurrence allant de l'Expo agricole de Saint-Hyacinthe au Festival Musique en vue de Cowansville. Plusieurs milliers de dollars sont même reversés à la communauté d'Acton Vale à partir des pourboires recueillis aux différents points de vente du site. « On cherche à offrir un rassemblement accessible pour toute la famille, mais en donnant des shows de qualité. Ça nous permet d'attirer autant des gens du coin que des visiteurs de l'extérieur », explique M. Lespérance.

En plus d'une exposition de motos anciennes et de l'aire de jeux traditionnellement réservée aux enfants, l'Académie de lutte Estrienne présentera un gala dans la journée du samedi. Cette attraction est d'ailleurs la seule à être disponible sur une base individuelle, au coût de 10 \$.

De son côté, Huguette Beaugrand, présidente du Show de la rentrée Desjardins, tenait à remercier ses précieux partenaires. « [...] sans votre appui financier, le Show ne

saurait être ce qu'il est, ce qu'il est devenu, ne s'aurait... être! » disait-elle. Que ce soit pour la mise en place d'installations, la billetterie ou encore la sécurité, la tenue du Show de la Rentrée nécessite également la participation de plus de 200 bénévoles.

Une programmation variée

Dès le lancement des activités, on fera honneur à la réputation de la ville d'Acton Vale, souvent présentée comme étant la « Capitale du Rock ». Trois groupes proposeront des performances d'une heure afin de rendre hommage à de grandes icônes du rock : Van Halen, Kiss, AC/DC. Dans le dernier cas, la formation 21 Gun Salute reviendra après une performance fort appréciée, l'an dernier.

Le lendemain, le groupe local Aidan et l'hommage U2 Story viendront réchauffer la foule, avant l'arrivée des Cowboys Fringants. Aux dires des organisateurs, le groupe au style rock alternatif-folk-country était fréquemment ressorti des sondages visant à connaître les souhaits potentiels des spectateurs. « Ça fait 4 ans qu'on essaie de les avoir, sans succès. Mais cette année, les planètes se sont alignées et on est en mesure d'offrir un band très attendu », explique M. Lespérance. À travers le nouveau concept ALL STAR, plusieurs noms connus monteront sur scène le samedi 16 août. Brigitte Boisjoli, William Deslauriers et Patrick Bourgeois se joindront alors à Sylvain Cossette et Andrée Watters pour un spectacle de 90 minutes.

À compter de 22h30, le Show de la Rentrée sera conclu par le retour, après 6 ans d'absence, des membres de Kain. Ayant participé aux deux premières éditions (2007 et 2008), le groupe originaire de Drummondville fait figure d'ambassadeur pour le Show de la rentrée Desjardins. Steve Veilleux et sa bande profiteront de l'occasion pour offrir au public les pièces de leur plus récent album, *Pleurer pour rire*.



Marie-Claude Bonin, conseillère en communication chez Mouvement Desjardins et Eric Charbonneau, maire d'Acton Vale, en compagnie de Patrick Lespérance et Huguette Beaugrand, du comité organisateur du Show de la rentrée.

L'an dernier, Dennis DeYoung et le collectif les Vikings, avec notamment la collaboration de Jean-Marc Couture, Garou et Pascale Picard, avaient été les principales attractions de la 7^e édition de l'événement. Encore une fois cette année, le prix d'un billet individuel sera de 30 \$. Fait à noter, le coût d'un passeport (valable pour les 3 soirs) sera également de 30 \$ en pré-vente jusqu'au 31 juillet prochain, après quoi il sera disponible pour 50 \$.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Huguette Beaugrand par téléphone au 450-546-7777, où encore via l'adresse courriel info@leshowdelarentree.com. L'équipe des ventes peut quant à elle être rejointe au ventes@leshowdelarentree.com



Plusieurs noms connus monteront sur scène le samedi 16 août, dont Andrée Watters et Sylvain Cossette.

COLLISIONS ENTRE CYCLISTES ET VÉHICULES ROUTIERS DANS LA RÉGION

Peu de cyclistes blessés chaque année

KARINE
BLANCHARD

karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — Bon an, mal an, une dizaine de cyclistes sont blessés lors d'une collision qui implique un véhicule sur les routes de Granby et Bromont. Au cours des cinq dernières années, une cycliste a perdu la vie, lorsqu'elle a été happée par une minifourgonnette.

À Granby, on dénombre entre 13 et 16 collisions impliquant un cycliste annuellement, entre 2008 et 2012, selon des statistiques obtenues auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Soixante-douze cyclistes ont été blessés durant cette période, dont six gravement.

« Il y a beaucoup plus de cyclistes qu'auparavant. Les gens utilisent le vélo pour se déplacer, mais également comme loisir. C'est de plus en plus populaire. À cet égard, les statistiques sont positives », affirme Caroline Garand, porte-parole du Service de police de Granby.

Même si les statistiques ne sont pas disponibles pour l'année 2013, on sait qu'une cycliste a perdu la vie à Granby cette année-là. Andrée Carbonneau a été happée mortellement par un véhicule, alors qu'elle roulait sur le boulevard Pierre-Laporte, en mai 2013. Le conducteur a d'ailleurs écopé d'une peine d'emprisonnement pour avoir causé la mort de la cycliste et fui les lieux de la collision.

Du côté de Bromont, une ville où le cyclisme occupe une place de choix, un accident impliquant un cycliste et un véhicule routier survient en moyenne chaque année, toujours selon les chiffres fournis par la SAAQ. On ne dénombre pas d'incident pour les années 2008 et 2010. Aucune collision mortelle n'a par ailleurs été rapportée au cours des dernières années.

« Ce sont de très belles statistiques, estime Marc Tremblay, inspecteur à la surveillance du territoire au Service de police de Bromont. Bromont est une ville où le vélo est très populaire, donc on est très contents qu'il y ait peu d'accidents. »

L'inspecteur Tremblay affirme que les automobilistes sont de plus en plus conscients de la présence des

cyclistes sur le réseau routier et qu'il y a un partage de la route entre les amateurs de vélo et les conducteurs. Malgré tout, il restera toujours de la sensibilisation à faire, disent les policiers.

« On le voit qu'il y a encore du travail à faire au niveau de la courtoisie entre les deux », affirme Marc Tremblay. « Lors du retour du beau

temps, que ce soit les cyclistes ou les automobilistes, ils doivent réap-

prendre à partager la route », dit la policière Garand, en ajoutant que la SAAQ répète ce message année après année.



ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Bon an, mal an, une dizaine de cyclistes sont blessés lors d'une collision avec un véhicule sur les routes de Granby et Bromont.

SELON UNE ÉTUDE

Les Canadiens sous-estiment leur consommation d'alcool

VANCOUVER (LA PRESSE CANADIENNE) — Les Canadiens sous-estiment la quantité d'alcool qu'ils consomment dans une proportion allant jusqu'à 75 %, particulièrement lorsqu'il est question du vin.

Une étude du Centre de recherche en toxicomanie de l'Université de Victoria affirme que les sondages sur la consommation sont cruciaux dans l'évaluation générale des maladies et des blessures, causées par l'alcool.

Mais le directeur du centre de recherche, Tim Stockwell, a fait valoir qu'il était plus facile pour la société d'ignorer les risques reliés à la consommation d'alcool lorsque

les politiques se basent sur une sous-estimation importante de la quantité effectivement consommée par les gens.

L'étude publiée dans le journal *Addiction* s'est penchée sur trois années de données provenant de sondages téléphoniques quotidiens de Santé Canada, auprès de 45 000 personnes à travers le pays, entre 2008 et 2012.

M. Stockwell a indiqué qu'on avait demandé aux Canadiens combien de consommations ils avaient prises au cours de la semaine précédente, du mois précédent, de l'année précédente et du jour précédent — ce dernier cas

fournissant les données les plus fidèles en fonction de la mémoire à court terme.

Les résultats montrent que les Canadiens ont signalé seulement environ un tiers de leur consommation véritable en tenant compte de la quantité d'alcool vendue chaque année — soit 8,2 litres d'« alcool pur » par personne âgée de 15 ans et plus, a-t-il indiqué.

L'étude mentionne que les Canadiens dans les régions plus au nord ont tendance à consommer davantage d'alcool, et que les résidents dans l'est du pays sont les moins grands consommateurs, par rapport à la moyenne nationale.

Tu veux être beau pour tes sorties de l'été?



Ce vendredi, samedi et dimanche seulement...

2/1 sur polo ou chemises (ajustement en sus)

pascal
TATIEUX
PHOTOGRAPHE

Jules
JULES DEMERS
HOMMES ET FEMMES

328, rue Principale, Granby **450 372-4645**
OUVERT le DIMANCHE, de midi à 16 h

WWW.JULESDEMERS.COM



L'option hockey éliminée

PASCAL FAUCHER

pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — Après l'option musique l'an dernier, c'est au tour de la concentration hockey de subir une mise en échec à l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc (JHL).

La direction de la plus grande école secondaire de Granby a avisé les parents d'élèves, mercredi, que la « voie hockey » ne sera plus offerte à partir de l'année scolaire 2014-2015.

« Suite à l'analyse de plusieurs éléments, nous en sommes venu (sic) à la conclusion que nous ne pouvions maintenir la voie hockey tel (re-sic)

qu'offerte pour cette année », indique le directeur de JHL, Christian Lacourse, dans une lettre qui ne précise par les raisons de cet abandon.

Le document stipule que les élèves touchés se verront offrir leur deuxième choix de « voie » parmi celles toujours disponibles, dont sport, art, danse et multimédia. En cas de « changement d'intérêt », ils sont invités à formuler leur nouvelle préférence à la direction d'ici le 10 juin.

Il n'a pas été possible, hier, de joindre M. Lacourse. Dans un courriel laconique, le responsable des communications de la commission scolaire du Val-des-Cerfs, Jean

Perrault, affirme que la décision fait suite à « un nombre insuffisant d'inscriptions ».

« L'école demeure optimiste pour reconduire la voie hockey pour l'année scolaire 2015-2016, évidemment avec un nombre suffisant d'inscriptions », dit M. Perrault.

Horaires

Or, selon les informations recueillies par *La Voix de l'Est*, le programme était au contraire très populaire. La complexité des horaires à gérer pour les temps de glace à l'aréna, pour les trois niveaux de l'école, serait plutôt à l'origine de cette décision.

« Il ne manquait pas de joueurs, dit Chantal Patry, présidente de l'Association hockey jeunesse de Granby. Mais c'était toute une gymnastique (de gérer les horaires). »

La situation ne l'enchant pas, mais elle estime que cela ne nuira pas à la popularité du hockey dans la région. « Je ne peux pas être favorable, mais ça n'enlèvera pas grand-chose », dit M^{me} Patry.

Jointes hier, des parents d'élèves inscrits l'an prochain à l'option

hockey de JHL ont aussi exprimé leur déception. « C'est déplorable, d'autant plus que l'école est presque finie et que les inscriptions sont déjà faites, dit la mère d'une hockeuse, qui requiert l'anonymat. Là, on est mal pris, les options des autres écoles sont déjà toutes réservées. Avoir su, on aurait fait autrement. »

« C'est dommage, mais on se dit que rien n'arrive pour rien », dit la mère d'un autre élève.



PHOTO MAXIME SAUVAGE, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

La « voie hockey » ne sera plus offerte à l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc à partir de l'an prochain.

9^e Congrès international



Global Mural Conference

— TOUT SUR —
La production de murales, nouvelles tendances et technologies.

14 au 16 août 2014
SHERBROOKE, QUÉBEC



Ville de Sherbrooke

destination SHERBROOKE.COM

ART MURAL - ART URBAIN - TOURISME - TENDANCES - TECHNOLOGIE

uniprix
CHEMIKA MAMODE.

La Voix de l'Est

Radio-Canada

rythme 93.7 107.7

RICHARD HASS

UN GRAND MURALISTE
D'ART MONUMENTAL,
ÉTATS-UNIS



JULIEN "SETH" MALLAND

LE "GLOBE-PAINTER",
FRANCE

GÉRALD GILBERT

BALADO DÉCOUVERTE,
CANADA



PLUS DE 10 CONFÉRENCIERS
DE HAUT CALIBRE

PROGRAMMATION & RÉSERVATION
WWW.GLOBALMURALSHERBROOKE.COM

ACCÈS À L'INFORMATION

30 % plus de plaintes contre le fédéral

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — Loin de s'améliorer, le système d'accès à l'information au Canada a connu une augmentation des plaintes des citoyens de 30 % cette année, relève la commissaire Suzanne Legault dans son rapport 2013-2014 dévoilé hier.

Le premier constat du rapport : une augmentation importante des plaintes par rapport à l'année précédente, passant de 1465 à 2081. M^{me} Legault note que cette hausse s'explique en partie par un plus grand nombre de demandes de citoyens qui cherchent à obtenir de l'information et des documents du gouvernement fédéral.

Seules certaines institutions ont réussi à absorber cette augmentation. Ainsi, beaucoup de plaintes auprès de son bureau visaient les retards et les demandes de délais supplémentaires de la part des ministères fédéraux. Le gouvernement

a demandé dans de nombreux cas à avoir plus de 30 jours pour répondre, qui est le délai imposé par la loi. Mais les demandes d'extension, de 300 ou de 365 jours, ont été jugées non valables par la commissaire Legault.

Encore une fois, M^{me} Legault demande une révision de la loi pour que le système d'accès à l'information soit plus efficace et plus transparent, mais la capacité d'agir de son bureau a été affectée.

La commissaire explique que son budget a été diminué de 9 % depuis 2009, en raison de diverses compressions budgétaires. « Cela aura vraisemblablement d'autres répercussions sur les ressources disponibles pour enquêter sur les plaintes », est-il écrit dans le rapport.

Dans ce contexte, l'augmentation de 30 % des nouvelles plaintes en 2013-2014 est particulièrement préoccupante, relève M^{me} Legault.

L'équipe
Béliveau

«Service in english»



450 378-4120

RE/MAX
PROFESSIONNEL INC.
Agence immobilière

Jason Béliveau

Natalie Bernier

Renaud Béliveau

Courtiers immobiliers

Résidentiel • Commercial • Agricole

Cell.: 450 525-2977 Cell.: 450 525-5323 Cell.: 450 777-6743

Tomassi condamné à 240 heures de travaux

ISABELLE MATHIEU

Le Soleil

L'ex-ministre libéral Tony Tomassi troquera les restos chics pour les soupes populaires; la juge Hélène Bouillon l'a condamné à faire 240 heures de travaux communautaires et à verser près de 12 000 \$ pour avoir commis une fraude envers le gouvernement.

Pour sa toute première présence à la cour hier matin, Tony Tomassi a rapidement plaidé coupable au premier des trois chefs d'accusation, soit une fraude envers le gouvernement du Québec entre le 1^{er} novembre 2007 et le 18 décembre 2008.

Élu député de La Fontaine en 2003, Tony Tomassi a utilisé, durant environ un an, une carte de crédit offerte par la compagnie BCIA de son ami Luigi Coretti, une entreprise spécialisée dans la sécurité et le transport des valeurs, qui a obtenu plusieurs contrats du gouvernement. Contrairement aux règles guidant les députés, Tony Tomassi n'a jamais requis l'avis du juriste de l'Assemblée nationale ni consulté de manière informelle le ministre du Conseil exécutif.

Un arrêt conditionnel des procédures a été prononcé sur le second chef de fraude envers le gouvernement, qui couvrait la période du 1^{er} juillet 2006 au 18 décembre 2008, ainsi que sur l'accusation d'abus de confiance.

Valeur symbolique

Après avoir recensé la jurisprudence canadienne des 30 dernières années, les parties en sont venues à réclamer un sursis de sentence, assorti de 240 heures de travaux communautaires, le maximum prévu dans le Code criminel. Tony Tomassi devra faire les travaux au cours des 18 prochains mois.

« Un député qui a déjà connu les avantages d'une vie de ministre, qui va devoir effectuer le nombre maximal d'heures communautaires, ça a une valeur symbolique, estime la procureure de la Couronne, M^e Nathalie Chouinard. Il devra faire des travaux dans des organismes sans but lucratif, comme des soupes populaires, des vestiaires. C'est un retour à la société pour les dommages qu'il a pu causer. »

Les parties suggéraient aussi d'imposer à M. Tomassi de rembourser 2550 \$ au ministère des Finances du Québec et de faire un don de 3000 \$ à un organisme de charité.

À cette somme, il faut ajouter les 6200 \$ déjà versés par l'ancien député à la fondation d'un hôpital montréalais

ainsi qu'à Suicide-Action Montréal. Le total atteint donc 11 750 \$, ce qui a semblé raisonnable aux yeux de la juge Bouillon.

Regardant l'accusé droit dans les yeux, la juge Bouillon a souligné que

les actes délinquants de l'ex-député avaient causé des dommages à la crédibilité de toute la classe politique et altéré la confiance du public envers les élus. « Vos gestes jettent un discrédit sur tous ceux qui occupent une fonction

essentielle dans notre société », a insisté la juge.

Tony Tomassi n'a pas voulu s'adresser à la presse.

Lorsque les faits litigieux sont devenus publics, Tony Tomassi a été

démis de ses fonctions de ministre de la Famille et exclu du caucus libéral, en mai 2010. Le député a été formellement accusé en novembre 2011. Il a siégé comme indépendant jusqu'à la fin de son mandat, en 2012.

COWANSVILLE



PHOTO PATRICE LAROCHE, LE SOLEIL

L'ex-ministre libéral Tony Tomassi

» AGENDA

Aujourd'hui

> **Chevaliers de Colomb, Filles d'Isabelle et Fermières de Marieville:** collecte de sang de 13h30 à 19h45, au 245 Ouellette, Marieville.

DERAGON
HONDA

39



EN LOCATION
CIVIC DX 2014
0\$ **39\$***
Comptant
Par semaine pendant 60 mois
120 000 km inclus
Transport et préparation inclus

La voiture la plus vendue au pays pour la 16^e année consécutive.†

ÉVÈNEMENT
FORMULE GAGNANTE
Honda



FIT DX 2014
EN LOCATION **34\$*** **0\$**
Par semaine pendant 60 mois
120 000 km inclus
Transport et préparation inclus
Comptant



CR-V LX 2RM 2014
EN LOCATION **67\$*** **0\$**
Par semaine pendant 60 mois
120 000 km inclus
Transport, préparation et taxe A/C inclus
Comptant



HONDA

Vivez l'expérience **Deragon Honda!**

441, rue Principale, Cowansville 450 266-0101
www.deragonhonda.com



www.facebook.com/deragonhonda

3517137

* L'offre de location-bail par semaine pour une période de 60 mois pour un total de 260 paiements est offerte par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX manuelle 2014 neuve (modèle FB2E2EEX) / Fit DX manuelle 2014 neuve (modèle GEG2EEX) / CR-V LX 2 roues motrices 2014 neuve (modèle RM3H3EES). Franchise de kilométrage, total de 120 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 495 \$ / 1 695 \$ inclus et taxe sur le climatiseur de 100 \$ incluse (lorsque applicable). Les frais d'inscription (jusqu'à 48 \$ au total) ne sont pas inclus. Comme le premier paiement périodique, ils sont dus à la livraison du véhicule. Les taxes, droits spécifiques sur les pneus neufs (1,5 \$), assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Offre valide seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offre d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le constructeur et valide sur les véhicules neufs en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. † Selon la source sur les données canadiennes de ventes automobiles www.destrosiers.ca/.

Le commerce inéquitable ?



SYLVAIN CHARLEBOIS
COMMENTAIRE

debats@lavoixdelest.ca

Une récente étude réalisée par l'Université de Londres suggère que le coût supplémentaire payé par les consommateurs pour l'achat de café ou thé équitable semble avoir peu ou pas d'impacts sur les fermes certifiées. En effet, pour les producteurs éthiopiens et ougandais, la certification Fairtrade n'est pas garante d'une meilleure qualité de vie. Au contraire, l'étude londonienne mentionne que certains producteurs vivent dans de pires conditions que la moyenne.

Après avoir passé plus de 1000 jours sur le terrain et avoir l'opportunité de discuter avec plus de 1700 travailleurs, les chercheurs rapportent que 30 % des travailleurs de fermes certifiées Fairtrade gagnent environ 60 % du salaire médian en agriculture. Dans les cas des fermes non certifiées, généralement de plus grandes tailles que la moyenne des fermes certifiées, ce pourcentage est plutôt de 5 %. Quant aux conditions de travail, 52 % des travailleurs de fermes certifiées mentionnent qu'il y a de l'abus au travail comparativement à 29 % dans les fermes non certifiées. L'étude mentionne également que les travailleurs les plus productifs se retrouvent, dans la majorité des cas, sur des fermes non certifiées. Autrement dit, les chercheurs évoquent que la certification Fairtrade est devenue un frein à une production plus efficace.

Évidemment, la réplique de la Fondation Fairtrade International n'a pas tardé et fût d'une brillance inouïe. Au lieu de démentir les faits présentés par le rapport, la Fondation les a corroborés tout en s'engageant à faire mieux. Bref, c'est impeccable. Du coup, le mouvement s'est présenté comme une organisation en apprentissage et à la recherche constante d'un idéal pour les producteurs moins nantis de la planète.

Bien que les conclusions de l'étude britannique détonnent quelque peu d'autres études qui démontraient des effets contraires, la sobriété de la réponse de Fairtrade rassure. Avec les années, Fairtrade International est devenu une organisation de taille considérable. Le mouvement œuvre dans plus de 70 pays et certifie plus de 1,2 million de fermes. Il faut se rappeler que les conditions extrêmes que l'on retrouve dans ces pays sont d'une complexité hors-norme pour les Occidentaux. La pauvreté, le climat, la corruption, les inégalités sociales font que le contexte politico-économique avec lequel Fairtrade doit composer n'est pas évident. Ces facteurs influencent tout de même la vie des plus vulnérables, soit les propriétaires de petites fermes. D'ailleurs, selon une étude de la Natural Resources Institute, les conditions de vie, pour plusieurs femmes et enfants, se sont nettement améliorées en raison du commerce équitable, soit un aspect important de l'agriculture au sein de pays émergents.

Le commerce équitable, pour nous, émane d'une stratégie marketing, mais les producteurs agricoles qui dépendent du programme sont tout de même assujettis à des conditions de marché extrêmement défavorables. En effet, le commerce équitable ne favorise aucunement l'industrialisation agricole. Le mouvement mise surtout à protéger de petites fermes qui ont accès à peu de ressources. Une cause noble, bien sûr, mais cette approche a certes ses limites économiques et l'étude de l'Université de Londres semble le reconnaître.

Bref, le commerce équitable semble perdre de la vitesse aux yeux des consommateurs. À cet effet, un récent sondage suggérait que plus de 68 % des consommateurs ont plus ou moins confiance envers l'efficacité du mouvement équitable. De plus, plusieurs grands distributeurs alimentaires canadiens n'ont pas vu leurs ventes de produits équitables augmentées de façon substantielle au cours des dernières années, puisque ces produits sont généralement plus dispendieux. Ce qui laisse présager que le temps est peut-être venu pour le mouvement de changer sa stratégie afin de mieux faire comprendre ses intentions.

L'auteur, originaire de Farnham, est professeur titulaire en distribution et politiques agroalimentaires et vice-doyen du collège en management et études économiques de l'Université de Guelph.

Une opinion ?

Les lecteurs sont invités à partager leur opinion sur des sujets d'actualité. Les lettres doivent être transmises par courriel à debats@lavoixdelest.ca, et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

Vous pouvez également nous écrire via lapresse.ca/contact. Seuls le nom et la municipalité seront publiés. Nous ne donnons pas suite aux lettres anonymes. **Ces commentaires ne doivent pas excéder les 500 mots. La Voix de l'Est se réserve le droit d'abréger et de refuser des lettres.**

Le régime Leita...



LA VOIX DES LECTEURS

Je vais mourir, oui, mais comment ?

Autrefois dans les milieux où la religion était très présente, les aînés s'en souviennent, les prédicateurs se servaient abondamment de la mort pour stimuler la ferveur de leurs fidèles. Aujourd'hui, les temps ont bien changé. Ce qui préoccupe nos contemporains c'est beaucoup moins la dimension religieuse de la mort que les souffrances et les douleurs qui l'accompagnent et qui amènent souvent une déchéance apparente de la personne.

Aurai-je la force et le courage de supporter cela? Aurai-je quelqu'un pour m'accompagner? Dans quel état serai-je? Susciterai-je chez ceux qui me verront de la pitié, du dégoût, un désir ou moins avoué de me voir partir bientôt? «N'y a-t-il alors un risque de passer du droit au devoir de mourir.» (P. Perreault) Autrement dit: n'y a-t-il pas un risque de voir dans le recours à l'euthanasie un dernier service que je peux rendre aux miens, ma dernière «B.A.»?

Les enjeux et les problèmes que cela soulève sont vastes et diversifiés. La question de l'euthanasie et de l'aide au suicide constitue le problème éthique numéro un dans le monde actuel.

On a beaucoup parlé, entre autres questions, et il le fallait, de l'importance de l'autonomie des personnes et de la liberté de choix qu'elles doivent avoir face à la façon de vivre leur mort. Mais qu'en est-il des personnes inaptes et en perte d'autonomie, qu'en est-il des enfants, des handicapés mentaux, des déficients intellectuels, des personnes âgées atteintes d'Alzheimer, enfin de tous ces gens qui n'ont pas manifesté ou ne peuvent pour une raison ou une autre manifester leur désir quant à ce qui se rapporte à leur fin de vie? Qui va décider pour eux: des proches, des étrangers? Sur quoi va-t-on baser la décision, avec quelles raisons va-t-on la justifier?

À ce sujet, plusieurs aînés ont exprimé leur peur comme le docteur A. Davignon, médecin retraité âgé de plus de 80 ans, qui a écrit un magnifique texte intitulé: «Oui, j'ai peur!» et dans lequel, il souhaite de tout cœur, ne jamais voir un texte officiel disant qu'une équipe a été mise sur pied pour que «des patients considérés comme incurables selon la meilleure évaluation humaine de leur état de santé puissent bénéficier d'une mort humanitaire.» (Adolph Hitler, 1^{er} septembre 1939)

C'est en pensant à ces gens que certains craignent ce qu'ils appellent «la pente glissante», autrement dit un dérapage qui pourrait suivre l'adoption et l'application d'une législation insuffisamment encadrée. C'est l'opinion entre autres du D^r David J. Roy, du Laboratoire de recherche en éthique de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal qui appuie ses craintes sur «les signes évidents d'inhumanité, de discrimination et d'insensibilité qui ont cours dans nos sociétés occidentales vis-à-vis des gens vulnérables... des personnes improductives qui constituent un fardeau pour les autres et dont les soins sont particulièrement coûteux.»

Par contre, d'autres experts émettent des réserves sur les craintes de ceux qui appréhendent les dérapages, la multidisciplinarité des équipes de soin offrant la meilleure protection contre les abus.

Quoi qu'il en soit, ce débat était nécessaire pour nous aider à mieux préparer cet évènement important de notre existence. Peu importe ce qui en résultera, peu importe la loi qui sera adoptée et les amendements qu'on pourra lui apporter, la prudence sera toujours de mise. Il restera toujours un devoir social d'assurer à ceux et celles à la veille de nous quitter une mort digne,

mais aussi des soins palliatifs qui sont beaucoup plus que des techniques pour soulager la douleur, mais bien un véritable accompagnement du mourant et de ses proches dans tout ce qu'ils sont alors appelés à vivre physiquement, psychologiquement, spirituellement et socialement. S'il y a un moment dans notre existence où nous aurons besoin d'un accompagnement de qualité, c'est bien à ce moment-là.

Personnellement, je suis à l'automne de ma vie et je suis de plus en plus conscient qu'un jour plus ou moins lointain, ce sera mon tour de prendre mon dernier train. J'ignore quand cela arrivera, mais j'espère, lorsque le train sera arrivé, qu'on m'aidera à y monter, mais je ne voudrais pas qu'on devance l'heure de l'embarquement sous prétexte que ma place est déjà réservée et que mes bagages sont prêts.

Je ne voudrais surtout pas sentir dans le regard et l'attitude des personnes autour de moi qu'elles en ont assez de moi, de mes souffrances et de celles que je leur cause. Je ne voudrais pas sentir dans leur regard et leur attitude que je ne suis plus digne d'être l'un des leurs. Je ne voudrais pas qu'ils jugent de ma dignité uniquement par mon apparence et mon image extérieure si répugnante soit-elle. C'est d'abord dans le regard de l'autre que se situent notre valeur et notre dignité. Je sais par expérience que c'est pour cela que lorsque s'établit une relation profonde entre le mourant et ses proches, une relation fondée sur la sincérité et le respect, les demandes d'euthanasie ou de suicide assisté deviennent plus rares.

Je vais mourir, c'est certain, oui, mais comment?

Guy Racine, 84 ans, ancien intervenant en soins palliatifs. Granby

Les Québécois pourront «mourir dans la dignité»

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

La Presse

QUÉBEC — Les malades en phase terminale aux prises avec des douleurs intolérables pourront obtenir l'aide d'un médecin pour abrégier leurs souffrances, a décidé hier l'Assemblée nationale dans un vote qualifié d'«historique».

Le vote fortement majoritaire marque la fin d'un débat entamé en 2009 et mené de front par la députée péquiste Véronique Hivon, devenue le visage public du projet.

«Mourir dans la dignité, c'est mourir avec le moins de souffrances possible, mais c'est surtout mourir en ayant le sentiment qu'on est encore la personne qu'on a été pendant toute notre vie, a fait valoir Mme Hivon, juste avant de voter pour le projet de loi. Permettre à quelqu'un jusqu'à son dernier souffle d'être la personne qu'il ou elle a été pendant toute sa vie, c'est le plus grand cadeau qu'on peut faire.»

Vers 15 h, 94 députés se sont levés un à un pour exprimer leur appui au projet, issu d'une réflexion non partisane, qui s'est faite dans une certaine sérénité.

Quelques secondes plus tard, 22 autres élus, tous des libéraux, se sont levés pour s'y opposer. On comptait notamment dans ce camp les ministres Christine St-Pierre, Robert Poëti et Pierre Arcand, ainsi que la vice-première ministre Lise Thériault, illustrant la division profonde du gouvernement sur cette question.

«Je ne peux me convaincre de penser qu'il n'y aura pas des situations où un individu ne sera pas influencé indûment», a plaidé le ministre Pierre Moreau, qui a voté contre le projet de loi.

Neuf députés étaient absents.

Le premier ministre a appuyé le projet de loi. Il a souligné que le gouvernement devait rester attentif à son application, pour éviter les dérapages. «Assurons-nous de

maintenir une vigilance extrême», a dit Philippe Couillard.

Consensus mais pas unanimité

Les deux députés qui présentaient le projet de loi, Mme Hivon et le ministre de la Santé Gaétan Barrette, se sont dits persuadés que le projet fait «consensus» au sein de la population.

M. Barrette a ajouté qu'il fallait se méfier de l'unanimité, néfaste pour les échanges d'idées. La population est maintenant prête, selon lui, ce qui n'était pas le cas «il y a 20 ans ou il y a 30 ans».

D'autres ne sont pas de son avis.

Le Collectif des médecins contre l'euthanasie, qui dit compter 600 membres, a condamné «une grave trahison des malades et des personnes en fin de vie, puisque le fait de tuer un patient qui va mourir n'est pas un soin, mais un homicide».



PHOTO LA PRESSE

« On a un projet de loi qui ne fait pas l'unanimité [...] mais qui reçoit une très large adhésion et un très fort consensus », a dit la députée péquiste Véronique Hivon, devenue le visage public du projet.

L'organisation promet que la nouvelle loi sera rapidement contestée devant les tribunaux. Elle voit une contradiction claire entre les dispositions du Code criminel et les gestes que poserait un médecin pour mettre fin à la vie d'un patient.

Le ministre de la Santé ne craint pas de voir sa loi cassée par les tribunaux. «S'il y a une contestation, je suis très confiant qu'on va la gagner», a-t-il assuré.

Le gouvernement a 18 mois pour mettre en oeuvre les dispositions de la loi.

3520651

» EN BREF

De nouvelles irrégularités concernant le sénateur Mike Duffy

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE)

— Le sénateur Mike Duffy passait des nuits à l'hôtel au lieu de dormir à son chalet, lorsqu'il était de passage à l'Île-du-Prince-Édouard en hiver, selon des documents de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Entre 2009 et 2012, il a passé 34 nuits dans des établissements hôteliers de Charlottetown, au lieu de se rendre au domicile à Cavendish, qu'il présentait comme sa résidence primaire qui se trouvait à environ 40 kilomètres au nord, selon la police fédérale.

La semaine dernière, l'enquêteur en chef Greg Horton a demandé et obtenu un mandat de perquisition pour avoir accès aux dossiers des hôtels.

Mike Duffy a été suspendu du Sénat en novembre dernier, en raison d'irrégularités dans ses réclamations d'allocations de logement, à l'instar de ses anciens collègues conservateurs Patrick Brazeau et Pamela Wallin.

Le libéral Mac Harb a présenté sa démission du Sénat en août dernier après avoir remboursé 231 000 \$ en dépenses indues.

Mac Harb et Patrick Brazeau font face à des accusations de fraude et d'abus de confiance. Aucune accusation criminelle ne pèse contre Mike Duffy et Pamela Wallin.



PHOTO LE DROIT

Le sénateur Mike Duffy a été suspendu en novembre dernier du Sénat.

MÉGA VENTE JEANS DÉPÔT

CAMISOLES pour femme

À PARTIR DE **6,99\$**
VALEUR JUSQU'À 14,99\$

LEGGINGS pour femme

À PARTIR DE **5,99\$**
VALEUR JUSQU'À 19,99\$

T-SHIRTS UNIS pour homme

À PARTIR DE **3,99\$**
VALEUR JUSQU'À 19,99\$

MÉGA SPÉCIAL

CAMISOLES pour femme

À PARTIR DE **2,49\$**
VALEUR JUSQU'À 19,99\$

CAMISOLES pour femme

À PARTIR DE **3,99\$**
VALEUR JUSQU'À 14,99\$

GILETS TAILLE FORTE pour femme

À PARTIR DE **9,99\$**
VALEUR JUSQU'À 24,99\$

BERMUDAS MAILLOTS pour homme

À PARTIR DE **2/20,00\$**
VALEUR JUSQU'À 19,99\$ ch.

POLOS CHRISTOPHER J pour homme

MANCHES LONGUES

À PARTIR DE **9,99\$**
VALEUR JUSQU'À 19,99\$

CAMISOLES ET GILETS pour femme

TRÈS GRAND CHOIX !!!

À PARTIR DE **2/10,99\$**
VALEUR JUSQU'À 9,99\$ ch.

IDÉAL POUR LA FÊTE DES PÈRES !!!

MANCHES COURTES

À PARTIR DE **14,99\$**
VALEUR JUSQU'À 19,99\$

NOUVELLES COULEURS

JEANS EXTENSIBLES pour femme

À PARTIR DE **2/35,00\$**
VALEUR DE 29,99\$

JEANS EXTENSIBLES pour femme

À PARTIR DE **12,99\$**
VALEUR DE 29,99\$

JEANS RÉVERSIBLES

NOUVEAU

NOUVEAUX MODÈLES

JEANS EXTENSIBLES pour homme

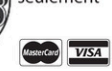
À PARTIR DE **2/40,00\$**
VALEUR DE 29,99\$

JEANS DÉPÔT

GRANBY
61 rue Robichaud
450-372-1144



Magasins participants seulement



Photos à titre indicatif seulement. Les spéciaux sont en vigueur à partir de maintenant jusqu'à la fin de la vente ou épuisement des stocks.

Abonnez-vous afin de recevoir la version électronique du circulaire www.jeansdepot.com

JD03062014_Granby

BÉBÉ ENLEVÉ À L'HÔPITAL

Valérie Poulin Collins apte à comparaître

NANCY MASSICOTTE

Le Nouvelliste

TROIS-RIVIÈRES — Valérie Poulin Collins, accusée d'avoir enlevé un bébé âgé d'à peine 16 heures à l'hôpital de Trois-Rivières le 26 mai, a finalement été déclarée apte à comparaître.

C'est du moins ce qu'a révélé, hier, l'examen psychiatrique effectué au Centre régional de santé mentale de Shawinigan ces derniers jours. Par le fait même, la jeune femme de 21 ans comparait sous les chefs d'accusation d'enlèvement d'un enfant de moins de 14 ans et d'enlèvement et séquestration d'un enfant de moins de 16 ans.

Elle n'a cependant enregistré aucun plaidoyer. Son avocate, M^e Karine Bussière, a plutôt indiqué qu'à ce stade-ci des procédures, aucun choix ne sera fait sur le mode de procès à venir.

La prévenue, qui semblait moins fatiguée et perdue que lors de son premier passage à la cour le 28 mai, sera donc envoyée pour le moment à la prison Tanguay. On sait que son avocate n'avait même pas été capable d'avoir une discussion rationnelle avec elle la dernière fois. Valérie Poulin Collins venait tout juste d'obtenir son congé de l'hôpital.

À la lumière du rapport d'évaluation, son avocate a toutefois demandé hier à la juge Guylaine Tremblay une recommandation, afin que sa cliente soit suivie régulièrement en prison, par un intervenant spécialisé dans le suicide, ce qui lui a été accordé. Elle a plus tard précisé en entrevue que des informations contenues dans le rapport laissaient croire qu'il y avait en effet une problématique en ce sens. Elle s'est cependant refusée à tout commentaire sur l'état de sa cliente et le rapport psychiatrique.

La cause a été reportée au 18 juin. On devra alors fixer une date pour la tenue d'une enquête sur détention visant à la faire libérer durant les procédures. La procureure de la Couronne, M^e Marie-Eve Paquet, a d'ailleurs précisé au tribunal qu'il faudrait une division spéciale pour cette étape des procédures. Selon ce qu'on a pu apprendre, l'enquête pourrait en effet durer deux jours. Quant aux quatre causes pendantes pour des vols à l'étalage et une possession de drogue, elles suivront le dossier principal d'enlèvement.

Le père de bébé Victoria, Simon Boisclair, était au palais de justice. Il a cependant refusé d'accorder des entrevues aux médias. La jeune maman était demeurée à la maison avec les enfants.

Concours réservé aux abonnés

CONCOURS

La Voix de l'Est

en collaboration avec

ST-CHRISTOPHE
Hôtel-Boutique & Spa10 ans
déjàSéjour 5 étoiles
au St-Christophe
à gagner

Une valeur de 1 000\$!

Retournez ce coupon d'ici le jeudi 19 juin, 14 h, à:
La Voix de l'Est, Casier 297, 76 Dufferin, Granby QC J2G 9L4CONCOURS La Voix de l'Est TROIS SÉJOURS 5 ÉTOILES
AU ST-CHRISTOPHE

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Tél. : _____

Question d'habileté : 10 + 87 = _____

Seuls les coupons découpés sur les pointillés seront acceptés
Trois couples chanceux remporteront l'un des trois séjours 5 étoiles d'une valeur unitaire de 1 087\$ qui comprend: souper 5 services, mignardises à la chambre, une nuitée en chambre deluxe, petit-déjeuner complet, 1/2 journée de soins (neurospa, massage 60 min., pressothérapie, pédicure express et facial express) et dîner 3 services. Le tirage aura lieu le 19 juin à 17 h 30 au restaurant Picollo du St-Christophe. Les noms des gagnants seront publiés dans La Voix de l'Est du 21 juin.

CONCOURS

La Voix de l'Est

Le 18 mai 2014, avait lieu le souper
du concours

Un chef à la maison

C'est au chalet du chef, M. Philippe Plumet, situé à Austin qu'a eu lieu l'événement. La gagnante Mme Leduc et tous ses convives ont été reçus avec une balade en voilier sur le lac Memphrémagog suivi d'un souper gastronomique. Une journée mémorable grâce à La Voix de l'Est.

En partenariat avec
Chez Plumet

COWANSVILLE



TOYOTA

**ÉVÉNEMENT DU FABRICANT
TOYOTA 2014**



MATRIX

17 515\$ 2014

En location

102\$

Paielement bimensuel,
| Location 60 mois



RAV4

2014

25 480\$

En location

149\$

Paielement bimensuel,
| Location 60 mois



YARIS

2014

79\$

15 750\$

En location

Paielement bimensuel,
| Location 60 mois

COROLLA

17 640\$ 2014

En location

85\$

Paielement bimensuel,
| Location 60 mois



Guy St-Louis

Jean-François Lévesque

Simon Desmarais

Lisa Spratt

Jeremiah Beaulne

Pierre Pinet

Christian Boissonneault

165, rue de Salaberry • 450 263-8888
cowansvilletoyota.com

STAR
SYSTÈME DE SÉCURITÉ™

TOYOTA
faire toujours mieux

*Location 60 mois, sur approbation du crédit. 100 000 km inclus, 7c du km excédentaire sur la Corolla, 10 c du km excédentaire sur le Rav4. Photos à titre indicatif seulement. Taxes et frais d'immatriculation en sus. Sous réserves applicables, les offres s'adressent aux particuliers qui louent un véhicule et en prennent possession entre les 1er mai et 31 mai 2014. Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. conditionnels à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sont en sus. **Voyez votre concessionnaire Cowansville Toyota pour les détails complets sur toutes les offres.

COMMISSION CHARBONNEAU

Trépanier collectait pour le PLQ

DAPHNÉ CAMERON

La Presse

Il l'avait nié formellement lors de son témoignage devant la commission Charbonneau, l'an dernier. Une enquête de la Commission a cependant démontré que Bernard Trépanier, l'argentier de l'ex-parti du maire Gerald Tremblay, a aussi fait du financement politique illégal pour le Parti libéral du Québec (PLQ).

La commission Charbonneau a entendu hier plusieurs témoins en rafale qui ont parlé de sujets n'ayant pas nécessairement de lien les uns avec les autres.

L'homme d'affaires de Laval Joseph Cristofaro et l'enquêteur analyste comptable de la Commission, Guy Desrosiers, ont été les premiers appelés à la barre des témoins.

M. Desrosiers est venu livrer les résultats d'une enquête ouverte après la réception d'une lettre anonyme, durant le témoignage de Bernard Trépanier à la Commission, l'an dernier.

Surnommé « Monsieur 3% » parce qu'il collectait 3% du montant des contrats publics de la Ville de Montréal auprès des firmes de génie,

M. Trépanier était l'ancien directeur du financement d'Union Montréal. Selon l'enquêteur Desrosiers, il a aussi fait du financement politique pour le PLQ, en 2007.

Joseph Cristofaro a raconté devant la Commission qu'il avait fait un chèque de 3000\$ au PLQ lors d'un dîner à l'Hypocub Onyx de Tony Accurso. C'est son collègue Jean-Guy Blanchette qui lui a demandé de faire le chèque à la demande de Bernard Trépanier, et qu'il serait remboursé le jour même en argent comptant. Il a accepté.

Quatre autres personnes ont confirmé à M. Desrosiers avoir fait la même chose: Jean-Guy Blanchette, l'ancien joueur de hockey, Carol Vadnais, sa fille Michèle, ainsi qu'un propriétaire de boutique de vêtements pour hommes, Pierre Allaire.

« J'ai plié »

La Commission a plus tard entendu Jacques A. Tremblay, ancien directeur général des infrastructures au ministère des Affaires municipales, qui a notamment travaillé sous le règne de l'ancienne ministre Nathalie Normandeau.

Nathalie Normandeau, a utilisé son

pouvoir discrétionnaire à 32 reprises pour majorer les subventions accordées à des projets d'infrastructures de l'eau, sans fournir de justificatif dans le dossier, a-t-on appris mardi lors du témoignage d'un chef d'équipe au ministère des Affaires municipales. À plusieurs autres reprises, M^{me} Normandeau a approuvé des projets qui n'avaient pas reçu l'aval des fonctionnaires.

« J'aurais dû être plus ferme », devant les demandes de la ministre Normandeau, a admis M. Tremblay. « Oui, j'ai plié aux demandes de la ministre », a-t-il ajouté.

Piscine à Saint-Sauveur

La Commission a aussi entendu l'ex-maire de Saint-Sauveur, Michel Lagacé. Ce dernier est venu raconter comment l'ex-attachée politique de David Whissell, Isabelle Lord, l'a mis en contact avec le consultant Christian Côté pour qu'il l'aide à obtenir une subvention du ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports en 2008.

M. Lagacé soupçonnait que le consultant voulait faire un appel d'offres « dirigé » au profit de la firme Dessau.

« Après quelques rencontres, je lui ai demandé: "Qui vous paie?" Il m'a dit: "Ne vous inquiétez pas avec ça". J'ai répondu: "Tout d'un coup que ce n'est pas votre firme qui est choisie?" Et il m'a dit: "Ça, ça s'arrange." »

Michel Lagacé a raconté cette histoire à Guy Ouellette, député du PLQ.

C'est le M. Ouellette qui finira par le rappeler pour lui dire que la subvention a été rejetée par le Conseil des ministres.

La Commission reprendra son travail ce matin, avec le témoignage de Kazimir Olechnowicz, président de la firme de génie Cima+.



PHOTO CAPTURE D'ÉCRAN, LA PRESSE

Une enquête de la Commission a démontré que Bernard Trépanier, l'argentier de l'ex-parti du maire Gerald Tremblay, a aussi fait du financement politique illégal pour le Parti libéral du Québec (PLQ).

Dons illégaux: le DGEQ réclame un magot au PQ

(LA PRESSE) — Le Parti québécois (PQ) devra rembourser près de 75 000 \$ au directeur général des élections en raison de contributions illégales relevées depuis le début de l'année 2014, a appris *La Presse*. La formation politique de Philippe Couillard devra quant à elle décaisser 45 000 \$, pour les mêmes raisons.

Des lettres de réclamation pour une partie de ces montants viennent d'être postées par le chien de garde du processus électoral. D'autres avaient déjà été envoyées. « Quand le DGEQ juge que des contributions sont non

conformes, on envoie une lettre de remboursement au parti [qui a reçu le don] pour qu'il nous retourne l'argent », a expliqué la porte-parole Stéphanie Isabel. Ces fonds sont versés dans le trésor public.

Les 72 900 \$ et les 44 450 \$ réclamés respectivement au PQ et au PLQ correspondent à des contributions illégales atteignant au total les sommes exigées. Les auteurs de ces dons se sont fait imposer une amende du DGEQ depuis le tournant de l'année, mais les dons épinglés sont souvent moins récents. « Ce sont les montants pour lesquels

nous avons demandé des remboursements », a confirmé M^{me} Isabel.

Début mai, un lot d'environ 150 amendes avaient été imposées à quatre responsables de firmes de génie pour autant de contributions illégales remises à plusieurs partis jusqu'en 2011. France Michaud, l'ex-vice-présidente de Roche qui a témoigné cette semaine à la commission Charbonneau, était notamment de ce groupe.

Remboursements assurés

En entrevue avec *La Presse*, le directeur général du PQ a promis de se plier

sans rechigner aux demandes de remboursement formulées par le DGEQ.

« Le DGEQ a les capacités, les moyens et les outils pour faire ces vérifications. Nous, on ne conteste d'aucune façon les conclusions du DGEQ », a déclaré Sylvain Tanguay.

Le patron administratif de la formation politique a refusé de commenter l'écart important par rapport au remboursement réclamé au PLQ. Quant au 72 900 \$ que devra verser le PQ: « je n'ai aucune explication pour ça. La seule explication que je peux vous donner, c'est que le DGEQ fait son travail de

vérification avec les outils dont il dispose. Ce sont des outils dont nous ne disposons pas. Les conclusions que tire le DGEQ sont absolument les bonnes. »

On compte aussi se plier aux ordres du DGEQ du côté du Parti libéral du Québec, a assuré le porte-parole Maxime Roy. « Tous les dons qui ont été jugés non conformes seront remboursés », a-t-il assuré.

À l'automne dernier, le DGEQ avait réclamé 33 850 \$ aux libéraux, 1500 \$ à la Coalition avenir Québec et 400 \$ au Parti québécois

VOTRE HOROSCOPE



GÉMEAUX

du 21 MAI au 21 JUIN
Le Soleil toujours présent dans votre Signe laisse présager que cette étape se vivra dans l'harmonie. Vous ne regretterez donc pas de privilégier l'intimité et, selon le cas, les affaires du cœur. Et même si la Lune en Vierge n'est pas votre tasse de thé, une gentille attention de votre part sera très bien reçue. Si l'idée vous trotte en tête, n'hésitez pas.



CANCER

du 22 JUIN au 22 JUILLET
Mercure de passage en Cancer promet de vous stimuler! En société, c'est vous qui mènerez le bal. Quelqu'un pourrait se décider à vous dire exactement ce que vous désirez entendre. Cependant, il vaudra mieux garder les pieds sur terre et ne pas attribuer une signification excessive à ces paroles. Le cycle de la Lune est encore en Vierge...



LION

du 23 JUILLET au 23 AOÛT
La Lune en Vierge sera demain à la suite de Mars en Balance, ce qui annonce une certaine effervescence. Ainsi, une sortie en société pourrait marquer un tournant. Il vous suffira de demeurer flexible et de ne pas vous arrêter aux idées préconçues. L'alternative qui a priori vous emballe le moins pourrait s'avérer être la plus bénéfique, ou du moins la plus amusante.



VIERGE

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE
Vous êtes capable de distinguer les choses que vous pouvez changer de celles qui sont immuables. Et lorsqu'il est question de passer à l'action, tout est question de timing. Puisque la Lune est en Vierge, il suffira de choisir le moment opportun pour qu'une initiative entraîne les conséquences souhaitées. Prenez le temps de tâter le terrain avant d'agir...



BALANCE

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE
Les astres en Cancer, au carré de la Balance, peuvent avoir tendance à vous décourager. Vous ne devriez toutefois pas vous laisser abattre si facilement. Commencez par admettre qu'il est impossible d'obtenir l'unanimité et concentrez-vous sur les gens qui apprécient vos idées. Grâce au Soleil en Gémeaux, vous aurez des appuis solides en ce qui concerne vos projets.



SCORPION

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE
Des individus qui jouaient un rôle secondaire dans votre vie peuvent être amenés à y occuper une place plus importante. L'espace que vous accorderez à ces nouveaux venus est susceptible d'insécuriser certaines personnes de votre entourage. Des paroles rassurantes accompagnées de gestes concrets éviteront d'amorcer une situation dans un climat tendu.



SAGITTAIRE

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE
Le Soleil toujours en Gémeaux, face au Sagittaire, a pour effet de vous séduire actuellement! Vous pourriez avoir le coup de foudre pour un passe-temps, une oeuvre d'art, ou même pour une personne! Ce climat planétaire vous met le vent dans les voiles. Permettez-vous d'aller au fond de votre passion, et de la vivre à pleine intensité.



CAPRICORNE

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER
Sous le regard compréhensif de la Lune en Vierge, un bon vendredi en perspective. Le seul nuage gris en serait un de culpabilité non justifiée. Ne vous imposez pas d'obligations superflues basées sur de simples suppositions. Avec le clin d'œil de Mercure et de Jupiter en Cancer, vous pouvez vous permettre de faire à votre guise.



VERSEAU

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER
Le Soleil en Gémeaux exerce une influence favorable sur vos échanges avec les autres. Il est toujours préférable de savoir à quoi s'en tenir. D'ailleurs, le dialogue vous permettra d'aller au fond des choses et d'éclaircir une ambiguïté une fois pour toutes. Et pour couronner le tout, l'arrivée demain de la Lune en Balance peut vous réserver toute une surprise!



POISSONS

du 20 FÉVRIER au 20 MARS
Celui qui ne sait pas comment chercher ne trouvera jamais rien. La présence de la Lune en face de votre Signe, en Vierge, peut vous demander de fournir un effort pour obtenir ce que vous recevez facilement d'habitude. Cependant, si vous prenez le temps de procéder méthodiquement, vous parviendrez au résultat désiré.



BÉLIER

du 21 MARS au 20 AVRIL
Avec la Lune encore en Vierge, vous auriez avantage à suivre les directives et à vous plier aux exigences d'une personne en charge. Il peut être libérateur d'accorder le contrôle et de laisser les prises de décisions à quelqu'un d'autre. Cela vous déchargera de lourdes responsabilités. Le vent tournera demain avec l'arrivée de la Lune en Balance.



TAUREAU

du 21 AVRIL au 20 MAI
Il est toujours préférable de savoir à quoi s'en tenir. Les incertitudes peuvent vous faire perdre un temps précieux. S'il y a le moindre doute dans votre esprit, vous devriez essayer d'obtenir plus d'information, ne serait-ce que pour confirmer ce que vous soupçonniez déjà. Vénus est en Taureau et vous ne regretterez pas d'avoir posé la question.

TUERIE DE MONCTON

Le suspect est toujours recherché

KEVIN BISSETT

LA PRESSE CANADIENNE

MONCTON — Le tireur soupçonné d'avoir tué trois policiers et d'en avoir blessé deux autres, mercredi soir, à Moncton, court toujours. Une grande partie de la ville du Nouveau-Brunswick demeure en état d'alerte depuis le début de la traque, il y a plus de 24 heures.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) recherche toujours le suspect, aperçu pour la dernière fois tôt hier matin, peu après l'aube. Elle a nié les informations voulant qu'il ait été vu à Oromocto, à environ 160 kilomètres à l'ouest de Moncton.

La «priorité numéro un» des nombreux corps policiers dépêchés sur place demeure donc «de localiser et d'arrêter» le suspect, a indiqué Chantal Farrah, porte-parole de la GRC.

Le public a été de nouveau invité à ne pas partager d'informations sur les réseaux sociaux. Alors que la nuit s'appropriait à tomber, hier, la GRC a demandé aux résidents d'allumer les lumières à l'extérieur de leur demeure afin de faciliter ses recherches.

Armé et très dangereux

En matinée, le commissaire adjoint Roger Brown a rappelé que l'individu était toujours considéré lourdement armé et très dangereux, et qu'il semblait être constamment en mouvement.

La police fédérale demande aux

résidents de demeurer à l'intérieur et de verrouiller leurs portes. Elle a prévenu la population de s'attendre à des barrages routiers. Les écoles et bureaux des gouvernements ont été fermés. Les autobus ont été retirés des routes.

Des policiers des quatre coins du pays ont été appelés en renfort, pour maximiser les chances d'appréhender celui que la GRC a identifié comme étant Justin Bourque.

Le maire de Moncton, George LeBlanc, a laissé tomber d'une voix étreinte par l'émotion que jamais, dans ses rêves les plus sombres, il n'aurait imaginé qu'une telle situation puisse se produire dans sa ville.

«Il est impossible pour le moment de comprendre la raison (derrière le drame), mais c'est essentiel comme communauté de travailler ensemble et de se soutenir», a pour sa part fait valoir le premier ministre du Nouveau-Brunswick, David Alward.

«Complètement fou»

Daniel St-Louis, un photographe de Moncton, a été l'un des premiers sur les lieux mercredi, vers 20h30. Il a alors aperçu deux voitures de police avec du sang visible à l'intérieur. Du verre fracassé se trouvait autour de l'un des véhicules, une autopatrouille. L'autre, un VUS, avait toujours ses phares allumés et la porte côté conducteur était ouverte. Plusieurs trous de balles étaient visibles sur son pare-brise.

M. St-Louis a ensuite vu quelque chose qui le hantera pour toujours. «Je me suis approché et j'ai vu deux pieds, face à la rue, les orteils vers le haut, a raconté l'homme de 51 ans. Je me suis dit "Mon Dieu, quelqu'un a été touché". En m'approchant, je me suis rendu compte que c'était un policier et que c'était une mauvaise situation.»

Un autre témoin, Danny Leblanc, a raconté avoir vu le tireur de loin. Celui-ci se tenait debout au milieu de la rue, son arme pointée vers les voitures de police. Il a cru qu'il s'agissait d'un agent de la GRC lorsqu'il a entendu le son d'une arme automatique provenir de l'endroit où se tenait l'homme. «L'homme était debout et regardait dans notre direction», a-t-il dit.

«C'est complètement fou», a-t-il lancé.

Sympathies

La tragédie de Moncton a eu des échos aux quatre coins du pays et a fait l'objet de reportages dans certains médias étrangers, dont CNN et Le Monde.

Du côté d'Ottawa, le premier ministre Stephen Harper a tenu à souligner l'importance du travail des policiers.

«Ce violent incident nous rappelle de manière brutale que les hommes et les femmes de nos forces policières du Canada mettent leur vie en jeu chaque jour pour protéger nos citoyens et nos communautés», a-t-il déclaré par voie



PHOTO MARC GRANDMAISON, LA PRESSE CANADIENNE

Des policiers des quatre coins du pays ont été appelés en renfort pour maximiser les chances d'appréhender le tireur.

de communiqué.

Le chef néo-démocrate Thomas Mulcair s'est pour sa part dit ébranlé et terriblement attristé par les événements survenus à Moncton. «Mes pensées sont avec la famille et les proches des policiers de la GRC qui ont perdu leur vie et ceux qui ont été blessés dans cet horrible incident», a-t-il déclaré.

Des minutes de silence ont été observées à l'Assemblée nationale, à Québec, ainsi qu'à la Chambre des communes, à Ottawa.

ENTREPÔT - MATELAS SOFAS ETC

(UNE DIVISION DE LITERIE GIDDINGS)

MAINTENANT
OUVERT

450 994-RÊVE (7383)

au 43, rue Évangéline, Granby

HEURES D'OUVERTURE

Mercredi: 10h à 17h

Jeu. et vend.: 10h à 21h

Samedi: 10h à 17h

Dimanche: 13h à 17h

Lits électriques



À PARTIR DE 941\$

Tous nos matelas
sont fabriqués à Granby.20% à
50%

sur matelas sélectionnés

Des prix toujours **IMBATTABLES** surMATELAS | LITS ÉLECTRIQUES | LITERIE | SOFAS | FAUTEUILS
SECTIONNELS | INCLINABLES | ET BIEN PLUS...

MATELAS

THERAPEDIC™

www.matelas.ca



3447128

la
Fringale
bistro

Spécialités de France
et d'ailleurs

APPORTEZ VOTRE VIN

76, RUE PRINCIPALE, GRANBY
450 994-5994

3505382

3446900

Plus qu'un conseiller...
... un ami

**Yves
Paquette**
Courtier immobilier

CELL.: 450 775-9940
BUR.: 450 378-4120
poste 237

Estimation gratuite
Un seul appel suffit
yvespaquette.com

RE/MAX
Professionnel

VENDREDI 6 JUN 2014 - LA VOIX DE L'EST 15

Petites annonces

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30*

450 375-8888 | 450 375-VENDU
classees@lavoixdelest.ca

CVENDU
Le site des petites annonces de
La Voix de l'Est

* Avant 16 h pour parution le lendemain. Le vendredi avant 16 h pour parution dans *Le Plus* ou pour le spécial Trio Média.

VISA MasterCard Interac

PRENEZ NOTE QUE:
Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.
Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée.

386139V

1962
Logements d'immeubles vendus depuis 2000
Yves Forand
Courtier immobilier
Cell.: 450 375-1621
Bur.: 450 378-4120
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

C'est à ton tour...

Aujourd'hui c'est l'anniversaire de

Matys Leduc, de Granby;
Léopold Soucy, de Cowansville;
Claude Jetté, de Bedford;
Philippe-Alexandre Lussier, de Montréal;
Denis Bissonnette, de Bedford;
Eugène Bégin, de Farnham;
Martine Garceau, de Farnham;
André Bégin, de Farnham;
Daniel Benjamin, de Farnham;
Charles-Etienne Gervais, de Granby;
Josée Guertin Rouleau, de Granby;
Serge "Chapleau" Laroche, de Ste-Sabine;
Denise Leroux, de Granby;

Pour souligner un anniversaire il vous suffit d'appeler au plus tard la veille avant 16 heures du lundi au vendredi au 450-375-8888 ou par courriel classees@lavoixdelest.ca

154 LOGIS À LOUER À GRANBY
3 1/2 à 435\$ semi-meublé. 4 1/2 à 535\$
5 1/2 à 580\$. BOUL. FORTIN, livres 1er juin.
Pierre au 514-262-6124

3 1/2 et 4 1/2, bois flott., 2e et 3e étages
Libres imm., juillet et août. De 460\$ à 530\$.
467 Fournier / 276 Denison O. 450-776-2648

3 1/2 SEMI-MEUBLÉ, ET 4 1/2
Info: 450-775-5310.

4 1/2-5 1/2 POUR MAI, JUIN OU JUILLET
Près des services et du nouveau CHSLD,
Cour arrière, conciergerie, secteur tranquille,
sécuritaire. Avec références.
450-578-0963 **Placemasse.ca**

4 1/2 DANS QUADRUPLEX, style condo,
au 95 Godue.
Inf.: 450-337-1431 ou 514-817-6268

5 1/2 haut de duplex, 1 stat., libre 1er août, face
école Assomption, près Maxi et pharmacie.
Bois franc et céram., entrée lav. & séch.
580\$/ms. 450-777-0168.

5 1/2, au 2ème étage, très propre, pl. flottant,
armoires de cuisine neuves, asp. central.
Libre 1er juillet, 610\$/mois. 450-379-5468.

Dauphin, 125 St-Jude Nord. 1 seul grand
3 1/2 pour le 1er sept. Immeuble tout béton,
50 ans et +. Repeint et flottant, 4e étage. Ascen-
seur, chute à déchets, salles : communau-
taire, billard, exercice. 785\$/ms. Concierge
sur place. Pour rendez-vous, 450-558-2174

Grand 3 1/2, situé rue Notre-Dame près du
Cégep, inst. lav.-séch., 2e étage, 465\$/mois,
libre juillet. 450-775-7191

Grand 4 1/2 pour 50 ans et plus,
eau chaude incluse. 775-5310.

Près de l'hôpital, au 227 Dufferin, grand 3 1/2
dans triplex, 2e étage, 520\$/mois, chauffé, eau
chaude fournie. Pas d'animaux, non-fumeurs,
libre 1er juillet. Inf.: 450-375-2009.

160 CHAMBRES À LOUER
PRÈS DES SERVICES, endroit calme, chaudière,
stat., cuisine complète, lav.-séch., câble,
Internet et produits de base inclus. Disp. imm.,
103\$/sem. Calme assuré. Non-fumeurs. Réf.
demandées. Denis 450-777-3666

TU TE CHERCHES UNE CHAMBRE dans un
bel environnement calme, propre et chaudière-
reux! On l'a! Super belle maison de chambres
située près du CÉGEP, du centre-ville et de
tous les services. Bcp d'inclus. 420\$/ms. Julie
450-521-0013 ou Françoise 450-405-7490

162 CONDOMINIUMS À LOUER
BROMONT, 3 1/2 meublé, chauffé, éclairé, près
des pentes de ski, pour la saison ou à l'année.
450-776-5479 ou 450-539-2067

CONDO 4 1/2 à Bromont, situé sur le mont So-
leil, vue magnifique de la montagne et du cou-
cher de soleil. Entièrement meublé, tout équipé,
télévision, système de son/base Ipod, Wi-Fi, câ-
ble. À proximité de 3 terrains de golf, du spa du
Château Bromont, des pistes de vélo et des
glissements d'eau de ski Bromont. 514-926-3760.

166 LOCAUX À LOUER
Centre professionnel 177 Denison Est, bureaux
à louer à partir de 250 pi.ca. jusqu'à 830 pi.ca.,
poss. totale env. 1000 pi.ca., tout inclus, grand
stat., édifice récent, endroit très passant, disp.
maintenant. 450-777-6524 ou 450-372-9033

LOCAL 12x19 pi. à louer dans sous-sol d'un
immeuble à revenus, 80\$/mois.
Libre à compter du 1er juillet 2014.
450-378-4730 ou 450-375-2209

202 ARGENT À PRÊTER
ARGENTDIRECT.COM
Prêts de 500\$ et + sans enquête de crédit.
Tél. 1-888-374-5777

205 SERVICES FINANCIERS
CONSOLIDATION DE DETTES
Personnel ou commercial
Un seul paiement par mois
Cartes crédit, Hydro, impôts, tél., câble, prêts,
TPS/TVQ, saisie, etc. **Refaites votre crédit!**
Parlons-en: 1-888-371-0661

255 VENTES DE GARAGE EN RÉGION
1380 du Sommet à St-Paul d'Abbotsford,
beaucoup de jouets, vélos, et autres articles.
samedi et dimanche 7 - 8 juin.

ENORME VENTE DE GARAGE A BRIGHAM
Samedi et dimanche 7-8 juin, 1025 Adamsville
(près d'East-Farnham) On vide le grenier, les
"sheds" et la grange! Vente de succession.
Moto, équitation, antique et +. Tout doit partir.

Rte112, limite St-Césaire, ROUGEMONT, les 7
et 8 juin. Plusieurs familles réunies. De tout
pour tous. Vêtements, jouets, meubles et +++

Vêtements, linge d'enfants, CANOTS et
KAYAKS usagés, meubles, outils, art. de sport.
Trophée. **6, RUE BOISVERT, SHEFFORD**
Les 7 et 8 juin. Inf.: 450-777-3529.

301 DIVERS ARTICLES
2 causeuses, 300\$ pour les 2; Table de cuisine
+ 4 chaises 150\$; Lit + sommier queen, 200\$;
Tente de 3 à 5 places, 50\$. 450-574-3226

ENCAN DE SUCCESSION
le samedi 7 juin à 11 h
au 155 des Érables à Brigham
Antiquité, oeuvres d'art, articles de sport, em-
barquement de plaisance, ameublement, arti-
cles ménagers, outils. BEAU TEMPS, MAU-
VAIS TEMPS. Cantine sur place. Mode de paie-
ment : comptant, débit ou carte de crédit.
ENCANTEUR SUR PLACE
Tous les profits iront à l'église de Brigham.

351 ESCORTES
★ A1 ROMANCE ENR ★
DANSE - ÉROTIQUE - MASSAGE
7/7 - 24/24. Reçoit & se déplace.
Discrétion. **Engageons. 450-405-4902**

CHELSEE 25 ans, nouvelle, endroit discret,
étudiante, bonne réputation. 7/7
Pas d'extra dans les prix. 450-204-0974

ÉVASION
Tél.: 450-521-1855
Ns recrutons et ramassons 1/3 au lieu de la 1/2

353 MASSAGES
PETITE MILF 450-577-5898
Reçoit endroit tranquille, 8 min. sortie 68
7 jours / 7

ABANY, TRÈS JOLIE FILLE NOIRE, belles
fesses bombées, massage sensuel et érotique
-- 24h/24h. Reçoit et se déplace. 450-330-2453

GINA
Clientèle visée, 50 ANS ET PLUS.
450-775-5150

NYKKY, blonde 38DD, lingerie, massage
suédois sur table, 40\$ pour 30 min., et autres
services, privé, climatisé. À 20 min. de Granby,
(Sanair). Bienvenue 50 ans +. 450-773-3542

VIENS TE DÉTENDRE
du lundi au dimanche, de 9 h à 21 h.
Prix spéciaux. Stéphanie, 450-204-3710

403 SERVICES OFFERTS
✓ DÉMÉNAGEMENT et transport Lapointe.
Longue distance et local.
450-994-3645 ou 450-375-7543

HOMME À TOUT FAIRE
Rénovation et terrassement complet.
Réal, 450-994-4225

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE
De retour à Granby, massage thérapeutique ou
de relaxation. Avec reçu d'assurance.
Daniel, 450-578-1956

MASSOTHÉRAPIE
Sur rendez-vous, 450-378-2239

451 PERSONNEL DEMANDÉ
Aide-cuisinier(e) et serveuses disponibles les
fins de semaine, pour le Restaurant Halte 4 AS
à St-Césaire. 450-469-0427 Lucette
BESOIN DE PEINTRES ET TIREURS DE JOINT, AVEC CARTE DE COMPÉTENCE.
450-361-9595

Sutton
www.suttonquebec.com
POUR DES RÉSULTATS... Bernard est là!
Bernard Roussele
Courtier immobilier
groupe sutton - avantage plus AGENCE IMMOBILIÈRE
450 521-7211

414 CINÉMA

CINÉ-PARC ORFORD
(autoroute 10, sortie 123)
du 6 au 12 juin 2014

- Écran no 1 -
UN JOUR SANS LENDEMAIN
113 min. scope gén. D.J.E.
X-MEN
WARNER-FOX

- Écran no 2 -
MALÉFIQUE
CAPITAINE AMÉRICA :
le soldat de l'hiver
136 min. scope gén. D.J.E.
DISNEY

La projection débute à la noirceur.
★★★★★★★★★★★★

CINÉMA ÉLYSÉE de GRANBY
du 6 au 12 juin 2014

22 JUMP STREET v.f. (13+I) 112
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Jeudi : 19 h, 21 h 25.

FAMILLE RECOMPOSÉE (G) 117
Vendredi au mercredi : 16 h, 19 h 10, 21 h 40;
Jeudi : 16 h.

GODZILLA (DGJE) 123
Tous les jours : 15 h 45, 19 h 05.

MALEFICENT V.O.A. Format 3D (GDJE) 98
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Jeudi : 19 h 10.

MALÉFIQUE (GDJE) 98
Tous les jours : 14 h 45, 21 h 30.

MALÉFIQUE Format 3D (GDJE) 98
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Vendredi au mercredi : 12 h 30, 17 h, 19 h 10;
Jeudi : 12 h 30, 17 h.

MILLE ET UNE FAÇONS DE MOURIR
DANS L'OUEST (13vi) 116
Tous les jours : 13 h 10, 16 h 15, 19 h, 21 h 35.

NOS ÉTOILES CONTRAIRES 126
(en attente de classement)
AUCUN LAISSEZ-PASSER
CINÉ BOUT CHOUX VENDREDI : 13 h
Tous les jours : 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30

RIO 2 (G) 101
Tous les jours : 13 h 35.

UN JOUR SANS LENDEMAIN
(GDJE) 113
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Tous les jours : 13 h 20, 16 h 15, 19 h, 21 h 30

UN JOUR SANS LENDEMAIN
Format 3D (GDJE) 113
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Tous les jours : 13 h, 16 h, 18 h 45, 21 h 20.

LES VOISINS (13+I) 97
Tous les jours : 13 h 15, 21 h 45.

X-MEN Jours d'un avenir passé
(GDJE) 132
Tous les jours : 12 h 40, 21 h 20.

X-MEN Jours d'un avenir passé
Format 3D (GDJE) 132
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Tous les jours : 15 h 30, 18 h 30.

451 PERSONNEL DEMANDÉ

CHAUFFEURS CLASSE 1
pour transport sur dompeur, pour transport de
containers. Expérience sur bi-train serait un
atout. Basé à St-Pie. Inf.: 514-968-1102

Journaliers demandés
Dans secteur abattage de poulets.
Bonne forme physique.
Environ 30 heures.
Tél.: 450-375-4620
CV par télécopieur : 450-375-4749

451 PERSONNEL DEMANDÉ

DÉNEIGEMENT NORMANDIN
Entreprise située à St-Césaire, oeuvrant dans
le domaine du déneigement et de la tonte de
pelouse, recherche un candidat pour la saison
2014. **EXIGENCES** : permis de conduire valide;
bonne forme physique; débrouillard; disponible
de juin à novembre 2014.
Inf. Mathieu au 450-830-0170
deneigementnormandin@gmail.com

LAC BROME, TERRAIN DE CAMPING
recherche
MANOEUVRE pour travail sur le terrain, avec
références. Et besoin de SAUVETEUR(E) pour
la piscine. Inf. 450-242-8888

Le Centre de santé dentaire Robert Cabana
est à la recherche d'une **assistante dentaire**
avec DEP et expérience, pour combler un
poste à temps partiel. Présentez-vous avec
votre CV au 114 St-Charles Sud à Granby.

LES VIANDES DU MONT
est à la recherche
d'un **COMMIS AU COMPTOIR**
(poste temps plein, permanent);
Travail jour, soir et fin de semaine;
Pour informations ou entrevue :
Luc Langelier au 450-777-6077.

LES VIANDES DU MONT
est à la recherche
d'un ou d'une **AIDE-CUISINIER(ÈRE)**
préparation des plats cuisinés entre autres;
poste à temps plein, permanent de jour
du lundi au vendredi.
Info: Luc Langelier au 450-777-6077.

MAYFLOWER
CHAUFFEURS DÉMÉNAGEURS,
avec expérience
classes 5, 3 et 1
Salaire de 15\$ à 20\$/heure.
AIDES-DÉMÉNAGEURS et
EMBALLEUR(SE)S
Info : 450-266-6002

nouveau RESTO DÉLI à broMONT
ambiance conviviale
✓ CUISINIER(ÈRE)S à temps partiel
✓ CAISSIER(E) à temps partiel
✓ PLONGEUR(EUSE)S à temps partiel
Inf.: 450-770-2743

Personnel recherché pour travailler dans une
cantine à temps plein : jour/soir/fin de semaine
Apportez votre C.V. au 722, rue Principale à
Granby entre 10 h et 16 h.

POUR LE 1ER JUILLET 2014
Besoin d'un(e) **CUISINIER(ÈRE)** pour rési-
dence pour aînés, avec expérience.
Connaissance du cuisinier à vapeur serait un
atout. Pour les repas du midi. Personne dy-
namique, beaucoup d'entregent, cours de
Mapa. Ce poste est offert pour une personne
qui ne veut pas faire beaucoup d'heure, soit
5 h/jour, de 9h à 14h, 1 fin de semaine sur 2.
Salaire offert: 14\$/h pour commencer.
Maximum de repas est de 60. Pour entrevue
et rendez-vous au:
135 St-Jude Nord, Granby.
☎ 450-776-6969, gérante Diane Brin.
Envoyez CV par courriel:
db.immeubleslandry@bellnet.ca

Préposé(e)s aux bénéficiaires
à temps plein ou partiel, poste de jour, soir et
nuit dans une résidence pour déficience in-
tellectuelle, soit à Farnham ou à Bedford.
Et nous offrons la formation.
514-265-2420 ou 450-525-1960

PRÉPOSÉ(E)S AUX BÉNÉFICIAIRES
Doit posséder cours PDSB et RCR loi 90.
Nouvelle résidence pour aînés à Granby,
pour juillet 2014. Envoyez votre CV à :
db.immeubleslandry@bellnet.ca
ou se présenter au
135 St-Jude Nord, Granby. ☎ 450-776-6969

RECHERCHE MÉCANICIEN
sur ferme de grande culture. Minimum 3 à 5 ans
d'expérience. Possédant permis de conduire
classe 1 ou 3 serait un atout. Région St-Alexan-
dre d'Iberville. Martin 450-261-6159

RESTAURANT CHEZ TRUDEAU

recherche
CUISINIER(E) & SERVEUR(EUSE)
avec expérience, à temps plein et partiel.
Bienvenue aux étudiant(e)s !
Se présenter avec CV au 348 Principale à Granby. Line ou Gaétan, 450-378-2874

RÉSIDENCE PARENT

recherche PRÉPOSÉ(E) avec formation
✓ Tâches et horaire variables
✓ Saison d'été, possibilité de continuité
SVP vous présenter au 610 rue Bertrand à Granby ou tél. 450-372-0723

501 AUTOMOBILES

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison
Aucun cas refusé, 2006 à 2014
FINANCEMENT BRISSON, 1-866-566-7081
www.financementbrisson.com

510 VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Fifth Wheel Laredo 25 pi. 2004
comme neuve, 13,700\$ nég.
Inf.: 450-378-4459.

Roulotte 2011, Campmaster 21 pieds X 8, garantie, 3,500 lb, tout équipée, avec lit double, A/C, roue double, 15,000\$. 450-248-3436

513 BATEAUX

VENTE DE KAYAKS ET CANOTS

Marque: Old Town, Necky Kayak, Ocean Kayak, Globe Trotter, pagaies, buggies, ETC.
Prix du marchand. Centre d'essai.
Bienvenue à tous ! 450-777-3529.
6, RUE BOISVERT, SHEFFORD

552 AVIS PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie J. Y. Sirois Consultant Inc. ayant son siège social au 500, Montée des Seigneurs, app. 210, Granby, demandera au Registraire des Entreprises du Québec la permission de se dissoudre.

Granby, le 4 juin 2014.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie Rose et Compagnies ayant son siège social au 200 Place de la Baie, Granby, demandera au Registraire des Entreprises du Québec la permission de se dissoudre.

Granby, le 6 juin 2014.



Faites-en l'essai
dès aujourd'hui !

LaVoixdeL'EstSurMonOrdi.ca

**AVIS PUBLIC****ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO PP-08 AUTORISANT LA VENTE DE MOTOS AINSI QUE LA POSE DE PIÈCES DE MOTOS DANS L'IMMEUBLE SITUÉ AU 1 222, RUE SHEFFORD, EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

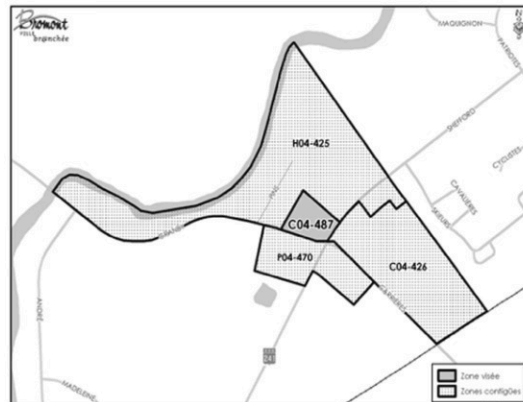
AVIS est par les présentes, donné aux personnes intéressées :

Qu'à sa séance ordinaire tenue le 5 mai 2014, le conseil municipal de la ville de Bromont a adopté un premier projet de résolution numéro PP-08 tel que plus amplement décrit ci-après.

Que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), ce projet de résolution fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le **16 juin 2014 à 19 h 30**, à l'hôtel de ville situé au 88, boulevard de Bromont, Bromont.

Que ce premier projet de résolution vise à autoriser à certaines conditions, la vente de motos ainsi que la pose de pièces de motos dans l'immeuble situé au 1 222, rue Shefford, en plus des usages déjà autorisés à cet endroit, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Le plan ci-dessous illustre la zone visée et les zones contiguës constituant le secteur concerné.



Qu'au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le membre du conseil désigné par elle expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet. Ce premier projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.

Une copie du premier projet de résolution numéro PP-08 est disponible pour consultation à l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, de 8 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi.

Donné à Bromont, ce 6^e jour du mois de juin 2014.

La greffière,
Joanne Skelling, avocate, OMA

**AVIS PUBLIC****ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO PP-07 AUTORISANT LA PRODUCTION DE BIÈRE ARTISANALE EN PETITE QUANTITÉ AU 386, CHEMIN DE LOTBINIÈRE, EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

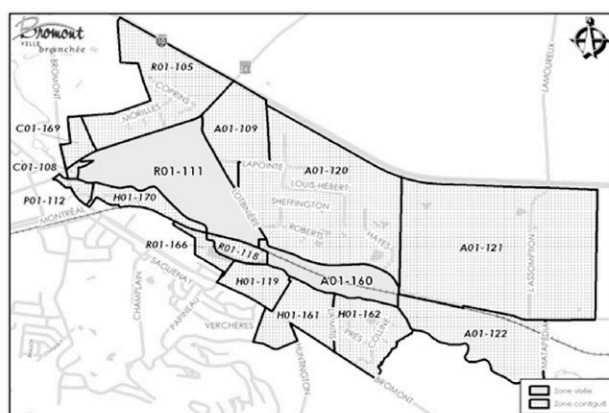
AVIS est par les présentes, donné aux personnes intéressées :

Qu'à sa séance ordinaire tenue le 5 mai 2014, le conseil municipal de la ville de Bromont a adopté un premier projet de résolution numéro PP-07 tel que plus amplement décrit ci-après.

Que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), ce projet de résolution fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le **16 juin 2014 à 19 h 30**, à l'hôtel de ville situé au 88, boulevard de Bromont, Bromont.

Que ce premier projet de résolution vise à autoriser à certaines conditions, la production de bière artisanale en petite quantité (nano-brasserie) au 386, chemin de Lotbinière, lot 3 374 356, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Le plan ci-dessous illustre les zones visées et les zones contiguës constituant le secteur concerné.



Qu'au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le membre du conseil désigné par elle expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet. Ce premier projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.

Une copie du premier projet de résolution numéro PP-07 est disponible pour consultation à l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, de 8 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi.

Donné à Bromont, ce 6^e jour du mois de juin 2014.

La greffière,
Joanne Skelling, avocate, OMA

**AVIS PUBLIC****Appel d'offres 236/2014**

**GESTION DES EAUX PLUVIALES
RUES DRUMMOND ET CEDAR**

CLÔTURE: 26 juin 2014 à 14 h

Des soumissions scellées seront reçues par la Ville de Granby **jusqu'à 14 h**, heure locale en vigueur, le **jeudi 26 juin 2014**, pour l'amélioration du drainage des rues Providence et de Versailles.

Pour être reçue, toute soumission doit se trouver physiquement, sous pli cacheté, à la réception de l'Hôtel de Ville situé au 87, rue Principale à Granby, avant l'heure et la date mentionnées ci-haut.

Le soumissionnaire doit se procurer le document d'appel d'offres directement du Système Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) en s'adressant à un de ses représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site internet www.seao.com. Les documents doivent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Le soumissionnaire doit avoir un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Ville de Granby selon les conditions de l'appel d'offres.

Toute soumission devra être produite et soumise sur le formulaire de soumission fourni à cette fin, et être conforme aux conditions stipulées dans la présente demande de soumission et au devis l'accompagnant.

Avec sa soumission, le soumissionnaire doit verser une garantie de soumission **d'une valeur au moins égale à 10 % du montant total de la soumission** sous forme de chèque visé tiré d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire, payable à la Ville de Granby ou une lettre de garantie bancaire irrévocable ou d'un cautionnement de la même valeur.

La Ville de Granby ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. Les soumissions seront ouvertes au jour et à l'heure indiquée en rubrique, à l'Hôtel de Ville de Granby. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Granby, 6 juin 2014
Jacques Babin
Chef de la division des Approvisionnements

**AVIS PUBLIC****Appel d'offres 237/2014**

**AMÉLIORATION DU DRAINAGE –
RUES PROVIDENCE ET DE
VERSAILLES**

CLÔTURE: 26 juin 2014 à 14 h

Des soumissions scellées seront reçues par la Ville de Granby **jusqu'à 14 h**, heure locale en vigueur, le **jeudi 26 juin 2014**, pour l'amélioration du drainage des rues Providence et de Versailles.

Pour être reçue, toute soumission doit se trouver physiquement, sous pli cacheté, à la réception de l'Hôtel de Ville situé au 87, rue Principale à Granby, avant l'heure et la date mentionnées ci-haut.

Le soumissionnaire doit se procurer le document d'appel d'offres directement du Système Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) en s'adressant à un de ses représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site internet www.seao.com. Les documents doivent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Le soumissionnaire doit avoir un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Ville de Granby selon les conditions de l'appel d'offres.

Toute soumission devra être produite et soumise sur le formulaire de soumission fourni à cette fin, et être conforme aux conditions stipulées dans la présente demande de soumission et au devis l'accompagnant.

Avec sa soumission, le soumissionnaire doit verser une garantie de soumission **d'une valeur au moins égale à 10 % du montant total de la soumission** sous forme de chèque visé tiré d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire, payable à la Ville de Granby ou une lettre de garantie bancaire irrévocable ou d'un cautionnement de la même valeur.

La Ville de Granby ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. Les soumissions seront ouvertes au jour et à l'heure indiquée en rubrique, à l'Hôtel de Ville de Granby. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Granby, 6 juin 2014
Jacques Babin
Chef de la division des Approvisionnements

Abonnez-vous...
450 375-4555

compte sur moi leucan

Faites une **différence**
pour les enfants

leucan.qc.ca • 1 800 361-9643

GRISÉ, RAINVILLE
Mme Dolorès - 1928-2014

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au Centre d'hébergement de Waterloo, le 3 juin 2014 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Dolorès Grisé, épouse de feu Edgard Rainville. Elle laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces, son frère et ses soeurs, tous décédés, la famille Collette, Lucienne; la famille Côté, Florida; la famille Petit, Blanche; la famille Grisé, Maurice.

Une messe sera chantée le samedi 7 juin 2014, à 10h en l'église St-Luc de Granby. Ouverture des portes de l'église à 9h pour offrir vos témoignages de sympathie.

Un gros merci au Centre d'hébergement de Waterloo et à tout le personnel pour les bons soins prodigués à Mme Dolorès Grisé.



GUERTIN
M. Gilles - 1940-2014

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au Centre hospitalier de Granby, le 31 mai 2014, à l'âge de 73 ans est décédé à la suite d'une longue maladie M. Gilles Guertin, époux de Mme Mariette Ducharme, demeurant à Granby. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : André (Nathalie Roy), Louise (Françoise Maertens), ses petits-enfants : Lyssa, Samuel, Thierry Guertin, les belles-filles de Louise : Eleonor et Joséphine Thomas. Il était le frère de Micheline (Jacques Rondeau), Andrée (feu Marcel Désilets), Mireille (Normand Brien). Il laisse également plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis (es). La famille désire remercier très sincèrement tout le personnel du département de cardiologie du CHUS de Sherbrooke pour les bons soins prodigués

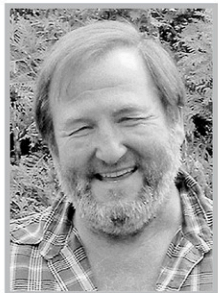
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot et Ménard. La famille vous accueillera le samedi 7 juin de 9 h à 11 h 15 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD DE GRANBY. Les funérailles seront célébrées ce même samedi à 11 h 30 en l'église St-Luc, suivies de l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin à Granby.

En guise de sympathie, un don à la Fondation des maladies du coeur du Québec serait apprécié. Des formulaires seront disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard 470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
 Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
 complexe@girardot-menard.com

MICLETTE
M. René "Cold Turkey" - 1949-2014

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Soudainement à l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins de Cowansville, le 2 juin 2014, à l'âge de 65 ans est décédé monsieur René Miclette.

Il laisse dans le deuil ses deux filles : Angèle (Richard) et Hélène (Déodoris); ses petits-enfants : Kevin, Justin, Vanessa, Rebecca et Kimberly; ses frères et soeurs: Maurice, Monique, Normand, Alice et Julien; ses neveux et nièces, ainsi que d'autres parents et amis.

La famille sera présente au Salon funéraire Désourdy, 109 William à Cowansville, le samedi 7 juin 2014 de 10 h à 12 h, suivra la célébration au cimetière Ste-Croix de Dunham à 12 h 30.

Des dons en sa mémoire pour la Diabète www.diabete.qc.ca seraient appréciés.

Désourdy's salons funéraires crématorium 109, rue William, Cowansville, J2K 1K9 - Tél.: 450-263-1212
 1 877 263-1214 - Téléc.: 450-263-9557 - info@desourdy.ca



PRIÈRE À LA VIERGE MARIE

Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour. Vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. N.J.



PRIÈRE À LA VIERGE MARIE

Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour. Vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. C.H.

1^{er} anniversaire de décès

M. Gérard
Aubé
 survenu le 6 juin 2013



Déjà un an que tu nous as quittés. Ta présence et ton doux sourire nous manquent, mais nous savons que de là-haut tu veilles sur nous. Ton souvenir restera à jamais dans nos coeurs, nous t'aimons tant. On pense à toi chaque jour.

Ton épouse Raymonde, tes enfants Martin et Nathalie, leurs conjoints et tes 3 petites-filles.

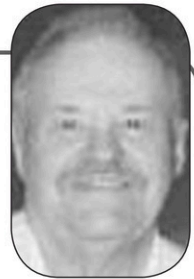
Une messe sera célébrée le 8 juin à 9 h en l'église Immaculée-Conception



5^e
 anniversaire
 de décès

M. André
Gazaille

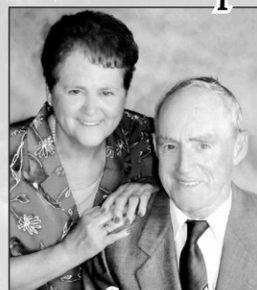
survenu le 6 juin 2009



Le souvenir d'un coeur aimé demeure et jamais ne meurt car tout ce qu'il a semé avec amour durant son existence restera gravé dans nos coeurs à jamais. Que tous les souvenirs heureux immortalisent d'une certaine manière la présence de cet être qui était si cher.

Son épouse Marguerite
 ses enfants, son gendre,
 et ses 2 petites-filles.

En souvenir de nos parents



Thérèse Desroches et Lionel Forand

Une douce brise d'été, un coucher de soleil, une étoile filante, le rire d'un enfant, tout ce qui est beau et fait du bien nous rappelle tout le bonheur que vous nous avez donné. Maman et Papa, on ne vous oubliera jamais. Votre famille. On vous aime.

Une messe sera célébrée le samedi 7 juin à 16 h 30 en l'église Ste-Famille.

DE PASSAGE À PARIS
Poutine
rencontre ses
homologues

AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — Le président russe Vladimir Poutine a commencé hier, à la veille des célébrations du 70^e anniversaire du Débarquement, à retrouver à Paris les principaux dirigeants occidentaux, qui l'ont tenu à l'écart depuis deux mois en raison de la crise ukrainienne, qui était au cœur de plusieurs entretiens au plus haut niveau dans la soirée.

Avant de souper en soirée avec son homologue français François Hollande, le maître du Kremlin, que les Occidentaux n'ont pas revu depuis le rattachement de la Crimée à la Russie en mars, s'était entretenu dès son arrivée à Paris avec le Premier ministre britannique David Cameron, dans l'enceinte de l'aéroport parisien Charles de Gaulle.

« Le statu quo n'est pas acceptable. La Russie doit formellement reconnaître et travailler avec le nouveau président (ukrainien Petro Porochenko). Nous avons besoin d'une désescalade, nous avons besoin de stopper les arrivées d'armes et d'hommes à travers la frontière », a déclaré David Cameron, selon des images diffusées par la BBC.

Au même moment, les chefs de la diplomatie américaine John Kerry et russe Sergueï Lavrov discutaient dans un grand hôtel parisien et affichaient leur volonté de coopérer pour la paix et la stabilité en Ukraine.

Le G7 menace Moscou

Le président américain Barack Obama a d'ailleurs lancé un ultimatum à Moscou lors d'un sommet du G7 hier à Bruxelles, qui a dénoncé « la poursuite de la violation par la Russie de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine ».

« Nous allons voir ce que M. Poutine va faire dans les deux, trois, quatre prochaines semaines » dans la crise ukrainienne, a-t-il déclaré.

« Si les provocations russes se poursuivent, il est clair (...) que les pays du G7 sont prêts à imposer des coûts supplémentaires à la Russie », a mis en garde M. Obama.

Des sanctions, susceptibles de frapper l'économie russe, pourraient être décidées au prochain sommet européen qui se tiendra les 26 et 27 juin, a indiqué la chancelière allemande Angela Merkel, que M. Poutine doit rencontrer aujourd'hui.

Mais derrière une façade unie, les Occidentaux sont divisés sur la nature et l'ampleur des sanctions à prendre contre Moscou avec qui ils ont engagé le bras de fer diplomatique le plus intense depuis la fin de la Guerre froide.



PHOTO JACQUES BRINON, ASSOCIATED PRESS
Le président russe Vladimir Poutine a souper au palais de l'Élysée avec son homologue François Hollande.

Pour fleurir
 la mémoire d'un être cher

355, boul. Leclerc, Granby (anciennement Rita Fleuriste)
450 372-2881
 Téléc.: 450 372-6550
www.sublimefleuriste.com

Sublime
 fleuriste

1833653

MM4209

PORTS - Un mot de 9 lettres

- | | |
|------------|----------|
| ADEN | LULEA |
| AGADIR | MAPUTO |
| ALGER | MEDAN |
| ALLEGE | NAMPO |
| ANCONE | NAVIRE |
| BALE | NICE |
| BEIRA | NOUMEA |
| BERBERA | ORAN |
| BOMBAY | OSLO |
| BREST | OULU |
| CEUTA | PECHE |
| COTE | POOLE |
| EMDEN | PORT |
| ENTREE | PUSAN |
| ESCALE | QUILON |
| ESMERALDAS | RUFISQUE |
| GAETE | SETE |
| GASPE | SFAX |
| GAVLE | SOUSSE |
| GELA | SPLIT |
| GENES | STARIE |
| JETEE | TANGER |
| KEELUNG | TEMA |
| KIEL | TOBROUK |
| KOBE | ULSAN |
| LAGOS | VAASA |
| LOME | WHARF |
| LUBECK | YANTAI |

E	C	I	N	A	D	E	M	A	P	U	T	O	M	N
I	I	A	T	N	A	Y	A	B	M	O	B	A	L	E
S	E	S	M	E	R	A	L	D	A	S	R	S	A	D
E	P	U	S	A	N	K	U	O	R	B	O	T	G	A
B	S	L	Q	U	I	L	O	N	E	W	U	A	A	E
O	A	S	O	S	S	T	A	U	H	E	L	R	D	M
K	G	A	U	E	I	R	I	A	C	G	U	I	I	U
E	C	N	T	O	I	F	R	L	E	I	K	E	R	O
N	G	E	N	E	S	F	U	R	P	E	M	D	E	N
A	R	E	B	R	E	B	B	R	E	S	T	S	G	J
R	A	E	L	U	L	R	A	L	A	N	C	O	N	E
O	E	M	O	L	L	S	U	A	A	A	T	O	A	T
S	E	R	I	V	A	N	L	M	L	G	A	R	T	E
L	E	T	E	A	G	E	P	E	P	O	O	L	E	E
O	E	L	V	A	G	O	T	T	X	A	F	S	A	E

Solution du dernier problème:

EVACUER

Horizontalement

- Spécialité lorraine – Tranche d'un gros poisson.
- Se parle au Pakistan – De tout côté.
- Bizarre – Après bis.
- Le petit écran – Attachée solidement.
- Du verbe être – Indifférence.
- Coulée de lave à Hawaii – Troisième personne.
- Langue qui se parlait dans l'Antiquité – Élaborent.
- Abri dans un arbre – Suffrages – Fin de verbe.
- Sans se préoccuper du danger (deux mots).
- Chat – Troisième partie de l'intestin grêle (pl.).
- Boucher – Béquilles.
- Partie d'un tout – Écimée.

Verticalement

- Strophe de quatre vers – Élément de la langue.
- Vase – Région du Québec.
- Poisson – Le tatou en est un.
- Nettoyer de façon chirurgicale – Minaret ou

- donjon.
- Ils nourrissent des animaux.
 - Pour fermer une porte – Fleuve de Russie.
 - Relatif à la nourriture.
 - Allée bordée d'arbres, en Belgique – Judas optique.
 - Astate – Essuyé.
 - Éructer – D'accord.
 - Dénudée – Mer située entre l'Italie du Sud et la Grèce.
 - Individus – Natte.

■ SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO 4208

1	P	A	N	O	N	C	E	A	U	A	T			
2	A	V	E	U	H	Y	P	N	O	S	E			
3	P	E	S	A	G	E	P	A	S	S	E			
4	I	N	S	T	A	N	T	A	N	E	E	S		
5	E	T	E	M	E	U	T	I	E	R				
6	R	U	S	S	E	N	M	V	S					
7	R	U	T	R	I	P	E	R	I	E				
8	B	I	S	S	E	S	I	S	E	R				
9	R	E	P	O	S	O	I	R	T	O	P			
10	A	R	E	U	R	E	E	L	I	R	E			
11	V	E	N	D	E	E	N	O	V	I	N			
12	E	S	S	E	E	S	C	I	E	N	T			

MC4209

1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.



- 1 La queue de la veste est plus courte. 2 La porte du coffre-fort derrière la tête de l'homme. 3 Bas du mur incomplet sous le pied de biche. 4 Une clé en plus sur le trousseau. 5 L'ouverture du sac complète. 6 Un fragment en moins sous le coffre-fort. 7 Intérieur du coffre derrière la photo. 8 Le coin de la première marche de l'escalier.

SOLUTION

Appelez-moi pour l'estimation gratuite de vos besoins ou de votre propriété

Jinny Robichaud
Courtier immobilier

Cell.: 450 531-9842
Bur.: 450 378-4120

RE/MAX Professionnel
jinnyrobichaud.com

100% GARANTIE

		6	2	1		8	3							
		3	4			7								
2	4													
	8	5		7	4									
			9											
					6							5		
				8							9			
9	2	1		3							8			
						1								

Niveau de difficulté : DIFFICILE

2701

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

7	2	1	9	5	6	3	4	8
9	3	8	2	4	1	7	5	6
4	6	5	3	7	8	9	1	2
1	4	9	6	3	2	8	7	5
8	7	2	1	9	5	4	6	3
6	5	3	7	8	4	2	9	1
3	8	7	5	6	9	1	2	4
2	9	6	4	1	3	5	8	7
5	1	4	8	2	7	6	3	9

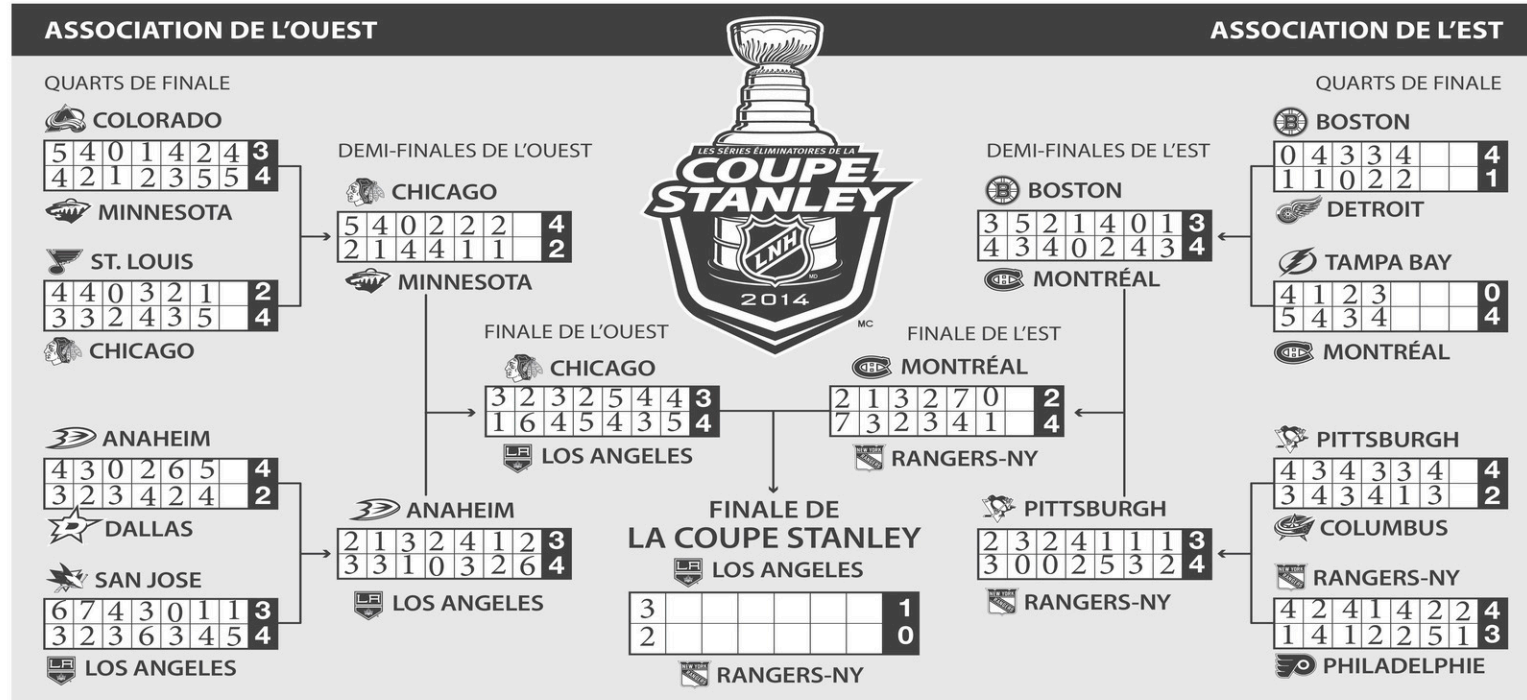
Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Par Fabien Savary

2700

statistiques

LNH



LNH

Finale de la Coupe Stanley (4 de 7)
Mercredi 4 juin
 N.Y. Rangers 2 Los Angeles 3 (P)
 (Los Angeles mène la série 1-0)
Samedi 7 juin
 N.Y. Rangers à Los Angeles, 19h.
Lundi 9 juin
 Los Angeles à N.Y. Rangers, 20h.
Mercredi 11 juin
 Los Angeles à N.Y. Rangers, 20h.

MARQUEURS DES SÉRIES

NOTE: en date du 5 juin.

	B	A	Pts
Kopitar, LA	5	19	24
Carter, LA	9	14	23
Williams, LA	8	12	20
Kane, Chi.	8	12	20
Gaborik, LA	12	7	19
Toews, Chi.	9	8	17
Doughty, LA	5	12	17
Saad, Chi.	6	10	16
Getzlaf, Ana.	4	11	15
Seabrook, Chi.	3	12	15
Malkin, Pit.	6	8	14
Subban, Mon.	5	9	14
Parise, Minn.	4	10	14
McDonagh, NYR	3	11	14
Hossa, Chi.	2	12	14
Toffoli, LA	7	6	13
Saint-Louis, NYR	6	7	13
Stepan, NYR	5	8	13
Eller, Mon.	5	8	13
Pearson, LA	4	8	12
Brown, LA	4	8	12

SOCCER

MLS ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
N.-Angleterre	13	7	4	2	21	16	23
D.C. United	13	6	4	3	18	14	21
Kansas City	14	5	5	4	19	14	19
Houston	15	5	8	2	16	27	17
Columbus	14	4	5	5	18	18	17
FC Toronto	10	5	4	1	14	13	16
New York	14	3	5	6	20	22	15
Philadelphie	15	3	7	5	19	24	14
Chicago	13	2	3	8	20	22	14
Montréal	12	2	6	4	11	22	10

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
FC Seattle	14	9	3	2	29	21	29
Salt Lake	14	6	1	7	24	18	25
Columbus à D.C. United	18h30						
Colorado	14	6	4	4	19	15	22
FC Vancouver	12	5	2	5	22	17	20
FC Dallas	15	7	3	23	24	18	
Los Angeles	11	4	3	4	15	10	16
San Jose	12	4	4	4	15	13	16
Portland	14	3	4	7	23	24	16
Chivas É.-U.	13	2	7	4	13	25	10

Mercredi 4 juin

Salt Lake 1 Columbus 1
 Chicago 0 Colorado 0
Vendredi 6 juin
 Kansas City à Houston, 20h30.
Samedi 7 juin
 San Jose au FC Toronto, 16h.
 Columbus à D.C. United, 18h30.
 FC Vancouver à Philadelphie, 19h.
 FC Seattle à Chicago, 20h30.
 Colorado au FC Dallas, 20h30.
 Portland au Real Salt Lake, 22h.
Prochain match de l'Impact
Mercredi 11 juin
 D.C. United à Montréal, 19h30.

CHAMPIONNAT CANADIEN

Finale (total de buts)
Match retour
Mercredi 4 juin
 FC Toronto 0 Montréal 1
 (Montréal gagne la série 2-1)

PALMARÈS DU VAINQUEUR DE LA COUPE STANLEY

2012-13 - Chicago
 2011-12 - Los Angeles
 2010-11 - Boston
 2009-10 - Chicago
 2008-09 - Pittsburgh
 2007-08 - Detroit

PALMARÈS DU VAINQUEUR DU TROPHÉE CONN-SMYTHE

NOTE: Joueur par excellence des séries de la LNH.
 2012-13 - Patrick Kane, Chi.
 2011-12 - Jonathan Quick, L.A.
 2010-11 - Tim Thomas, Bos.
 2009-10 - Jonathan Toews, Chi.
 2008-09 - Evgeni Malkin, Pit.
 2007-08 - Henrik Zetterberg, Det.

RENDEMENT DU CANADIEN

NOTE: classement final.

	MJ	B	A	Pts
P.K. Subban	17	5	9	14
Lars Eller	17	5	8	13
Rene Bourque	17	8	3	11
Max Pacioretty	17	5	6	11
B. Gallagher	17	4	7	11
Thomas Vanek	17	5	5	10
Andrei Markov	17	1	9	10
T. Plekanec	17	4	5	9
D. Desharnais	17	2	6	8
Daniel Brière	16	3	4	7
Brian Gionta	17	1	6	7
Dale Weise	16	3	4	6
Mike Weaver	17	1	3	4
A. Galchenyuk	5	2	1	3
Francis Bouillon	9	2	0	2
N. Beaulieu	7	0	2	2
Brandon Prust	13	0	2	2
Alexei Emelin	15	0	2	2
Josh Gorges	17	0	2	2
M. Bournival	13	0	1	1
Douglas Murray	3	0	0	0
Travis Moen	4	0	0	0

MERCREDI

N.Y. Rangers 2 L.A. 3 (P)

Première période
 1. N.Y. Rangers, Pouliot 4 13:21
 2. N.Y. Rangers, Hagelin 7 (Boyle, McDonagh) 15:03 (dn)
 3. Los Angeles, Clifford 1 (Carter) 17:33
Pénalité(s) — Martinez LA 9:12, Zuccarello NYR 14:34.
Deuxième période
 4. Los Angeles, Doughty 5 (Williams, Clifford) 6:36
Pénalité(s) — Muzzin LA 3:54, Brassard NYR 6:45, Richards LA 18:41.
Troisième période
 Aucun but.
Pénalité(s) — Girardi NYR 2:37, Doughty LA 7:54, Nash NYR 7:54, Boyle NYR 18:24.
Première période de prolongation
 5. Los Angeles, Williams 8 (Richards) 4:36
Pénalité(s) — Aucune pénalité.
Tirs au but
 N.Y. Rangers 13 9 3 2-27
 Los Angeles 14 7 20 2-43
Gardiens — Rangers: Lundqvist (P, 12-8); Los Angeles: Quick (G, 13-9).
Avantages numériques — N.Y. Rangers: 0-3; Los Angeles: 0-4.
Arbitres — Steve Kozari et Brad Watson.
Juges de lignes — Shane Heyer et Scott Driscoll.
Assistance — 18 399.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS	10	Dern.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	31	27	,534	—	—	4-6	P-2	18-14	13-13	
Miami	32	28	,533	—	—	6-4	G-4	22-11	10-17	
Washington	30	28	,517	1	—	6-4	G-3	19-15	11-13	
New York	28	31	,475	3½	2½	6-4	P-2	13-17	15-14	
Philadelphie	24	34	,414	7	6	2-8	P-6	12-19	12-15	

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS	10	Dern.	Série	Dom.	Ext.
Milwaukee	35	25	,583	—	—	6-4	P-2	19-13	16-12	
St. Louis	31	29	,517	4	—	3-7	G-1	16-14	15-15	
Pittsburgh	28	31	,475	6½	2½	6-4	P-1	16-13	12-18	
Cincinnati	27	31	,466	7	3	5-5	P-2	13-14	14-17	
Chicago	22	34	,393	11	7	5-5	G-2	12-13	10-21	

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS	10	Dern.	Série	Dom.	Ext.
San Fran.	39	21	,650	—	—	7-3	G-2	19-9	20-12	
Los Angeles	31	30	,508	8½	½	4-6	P-2	13-19	18-11	
Colorado	28	30	,483	10	2	2-8	P-6	16-9	12-21	
San Diego	27	33	,450	12	4	5-5	G-1	15-17	12-16	
Arizona	25	36	,410	14½	6½	6-4	G-2	9-22	16-14	

Mercredi 4 juin
 Pittsburgh 2 San Diego 3
 Philadelphie 4 Washington 8
 San Francisco 3 Cincinnati 2
 N.Y. Mets 4 Chi. Cubs 5
 Arizona 16 Colorado 8
Interligue
 Seattle 2 Atlanta 0
 Chi. White Sox 2 L.A. Dodgers 1
Jeudi 5 juin
 San Francisco 6 Cincinnati 1
 Philadelphie 2 Washington 4
 N.Y. Mets à Chi. Cubs, 19h05.
 Arizona au Colorado, 20h40.
Vendredi 6 juin
 Miami (Eovaldi 4-2) à Chi. Cubs (Hammel 6-3), 16h05.
 Josh Gorges (Lohse 7-1) à Pittsburgh (Cumpton 0-2), 19h05.

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS	10	Dern.	Série	Dom.	Ext.
Toronto	37	24	,607	—	—	8-2	G-5	18-13	19-11	
Baltimore	30	27	,526	5	—	6-4	G-4	11-12	19-15	
New York	30	29	,508	6	1	4-6	G-1	13-16	17-13	
Boston	27	32	,458	9	4	7-3	P-3	15-17	12-15	
Tampa Bay	23	38	,377	14	9	0-10	P-10	12-16	11-22	

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS	10	Dern.	Série	Dom.	Ext.
Detroit	31	25	,554	—	—	3-7	P-5	14-14	17-11	
Chicago	31	30	,508	2½	1	6-4	G-2	17-14	14-16	
Cleveland	30	30	,500	3	1½	6-4	G-6	21-11	9-19	
Minnesota	28	29	,491	3½	2	5-5	G-2	14-14	14-15	
Kansas City	28	31	,475	4½	3	4-6	P-1	13-15	15-16	

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS	10	Dern.	Série	Dom.	Ext.
Oakland	37	23	,617	—	—	7-3	P-1	17-12	20-11	
Los Angeles	31	27	,534	5	—	4-6	G-1	15-13	16-14	
Seattle	31	28	,525	5½	—	7-3	G-5	14-15	17-13	
Texas	29	30	,492	7½	2	5-5	P-2	13-15	16-15	
Houston	25	35	,417	12	6½	7-3	P-1	13-18	12-17	

Mercredi 4 juin
 Boston 4 Cleveland 7 (12)
 Oakland 7 N.Y. Yankees 4
 Toronto 8 Detroit 2
 Baltimore 6 Texas 5
 L.A. Angels 4 Houston 0
Interligue
 Miami 5 Tampa Bay 4
 St. Louis 5 Kansas City 2 (11)
 Milwaukee 4 Minnesota 6
Jeudi 5 juin
 Oakland 1 N.Y. Yankees 2
 Toronto 7 Detroit 3
 L.A. Angels à Houston, 19h10.
 Baltimore au Texas, 20h05.
Interligue
 Miami 11 Tampa Bay 6
 St. Louis à Kansas City, 20h10.
 Milwaukee au Minnesota, 20h10.

Vendredi 6 juin
 Oakland (Milone 3-3) à Baltimore (Chen 6-2), 19h05.
 Boston (De La Rosa 1-0) à Detroit (Smyly 2-4), 19h08.
 Seattle (Young 5-2) à Tampa Bay (Bédard 2-4), 19h10.
 Cleveland (Bauer 1-2) au Texas (Darvish 5-2), 20h05.
 N.Y. Yankees (Whitely 0-0) à Kansas City (Guthrie 2-5), 20h10.
 Houston (Keuchel 6-3) au Minnesota (Hughes 6-1), 20h10.
 Chi. White Sox (Rienzo 4-2) à L.A. Angels (Weaver 6-4), 22h05.
Interligue
 St. Louis (Lynn 6-3) à Toronto (Stroman 2-0), 19h07.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy
Tulowitzki Col.	56	189	47	67	,354
Puig L.A.D.	55	209	32	71	,340
Adams Stl.	52	194	16	63	,325
Lucroy Mil.	55	208	23	67	,322
Pagan S.F.	54	209	33	67	,321
Pollock Ari.	52	177	28	56	,316
Stanton Mia.	59	223	44	70	,314
Utley Phi.	53	219	31	68	,311
Blackmon Col.	57	210	37	65	,310
Gomez Mil.	54	214	38	66	,308

Points produits — Stanton, Mia., 53; Goldschmidt, Ari., 42; Morse, S.F., 13; Tulowitzki, Col., 40; Puig, L.A.D., 40; Howard, Phi., 40; Ozuna, Mia., 39; Blackmon, Col., 38; Gonzalez, L.A.D., 38; McGehee, Mia., 37.
Circuits — Stanton, Mia., 17; Tulowitzki, Col., 15; Reynolds, Mil., 13; Morse, S.F., 13; Upton, Atl., 13; Gonzalez, L.A.D., 12; Gattis, Atl., 12; Frazier, Cin., 12; Desmond, Wash., 11; Ozuna, Mia., 11.
Victoires — Bumgarner, S.F., 8; Greinke, L.A.D., 8; Wainwright, Stl., 8; Simon, Cin., 7; Lohse, Mil., 7; Ross, S.D., 6; Hudson, S.F., 6; Ryu, L.A.D., 6; Miller, Stl., 6; Cole, Pit., 6.
Retraits au bâton — Strasburg, Wash., 101; Cueto, Cin., 92; Bumgarner, S.F., 90; Wainwright, Stl., 89; Kennedy, S.D., 88; Greinke, L.A.D., 83; Wacha, Stl., 75; Liriano, Pit., 73.
Victoires protégées — Romo, S.F., 18; Street, S.D., 18; Jansen, L.A.D., 17; Rodriguez, Mil., 17; Rosenthal, Stl., 16; Kimbrel, Atl., 15; Reed, Ari., 15; Cishek, Mia., 13; Papelbon, Phi., 13.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy
Martinez Det.	55	211	25	70	,332
Cano Sea	55	218	26	72	,330
Bautista Tor.	60	219	47	70	,320
Ramirez W. S.	61	232	32	74	,319
Rios Tex	59	229	27	73	,319
Cruz Bal.	56	214	42	68	,318
Altuve Hou.	60	256	30	81	,316
Cabrera Det.	55	217	32	68	,313
Beltre Tex	45	174	30	54	,310
Brantley Cle.	58	224	39	69	,308

Points produits — Cruz, Bal., 55; Cabrera, Det., 50; Encarnacion, Tor., 50; Moss, Oak, 49; Donaldson, Oak, 49; Abreu, W. Sox, 47; Bautista, Tor., 43; Brantley, Cle., 42; Cespedes, Oak, 39; Trout, L.A.A., 38.
Circuits — Cruz, Bal., 21; Encarnacion, Tor., 19; Abreu, W. Sox, 17; Donaldson, Oak, 16; Moss, Oak, 15; Pujols, L.A.A., 14; Bautista, Tor., 14; Martinez, Det., 13; Ortiz, Bos., 13.
Victoires — Buehrle, Tor., 10; Tanaka, N.Y.Y., 9; Porcello, Det., 8; Hernandez, Sea, 8; Keuchel, Hou., 6; Shields, K.C., 6; Wilson, L.A.A., 6; Weaver, L.A.A., 6; Chen, Bal., 6; Lackey, Bos., 6.
Retraits au bâton — Price, T.B., 101; Kluber, Cle., 99; Lester, Bos., 95; Tanaka, N.Y.Y., 92; Hernandez, Sea, 91; Scherzer, Det., 89; Darvish, Tex., 83; Richards, L.A.A., 73; Wainwright, L.A.A., 73.
Victoires protégées — Perkins, Minn., 16; Rodney, Sea, 16; Holland, K.C., 16; Robertson, N.Y.Y., 13; Nathan, Det., 13; Uehara, Bos., 11; Soria, Tex., 11; Hunter, Bal., 11.

« Tout est une question de détails »

Steve Bernard se croit capable d'arracher le titre à l'Autodrome

MICHEL TASSÉ

michel.tasse@lavoixdelest.ca

RANBY — Les pilotes de l'Autodrome Granby ont hâte que Dame Nature leur donne une chance. Le Granbyen Steve Bernard a particulièrement hâte, lui qui se retrouve au volant d'une nouvelle voiture cette saison.

« On a couru une fois et la pluie nous a forcés à rester à la maison les trois vendredis suivants, a rappelé Bernard, qui avait terminé huitième lors de la soirée d'ouverture, le 9 mai. C'est frustrant pour tout le monde, mais probablement encore plus pour ceux qui, comme moi, sont encore à trouver les bons réglages sur la voiture. C'est bien beau de travailler dans le garage mais, à un moment donné, il faut rouler... »

Bernard a terminé cinquième au classement des modifiés, la saison

dernière. À Drummondville, il a fini troisième. Les observateurs ont l'impression que le pilote de 33 ans n'est à pas grand-chose d'enlever son premier titre.

« C'est ce que je vise, mais il y a tellement de choses qui peuvent arriver. Lors du premier programme, mon moteur en a arraché, mais on pense avoir trouvé le problème. Honnêtement, je pense que tout est maintenant une question de détails. Je peux gagner, je suis capable de le faire, mais c'est dans les détails que ça se joue. »

Cette saison, Bernard va courir à Granby, à Drummondville et parfois au RPM Speedway de Saint-Marcel et à Cornwall. Pour la première fois, l'hiver dernier, il a couru en Floride.

« Je suis allé pour le plaisir, pas nécessairement avec l'idée de mieux me préparer pour la nouvelle saison, même si ça a aidé. On l'a fait en gang, avec les gars de l'équipe, pour se faire plaisir. »

De la grosse concurrence

Le vétéran Claude Brouillard a

remporté le seul programme présenté chez les modifiés depuis le début de la saison. Selon Steve Bernard, Brouillard fait partie de « la grosse gang de pilotes » qui peuvent aspirer au titre en 2014.

« Il y a Claude, mais il y a encore et toujours François Bernier, Alain Boisvert, Kayle Robidoux et Mario Clair. En passant, je suis très heureux du retour de Mario. Sa présence est bonne pour l'Autodrome et bonne pour ceux qui aiment courir avec les meilleurs. »

Et Steve Bernier, lui ? Après avoir brûlé la classe sportsman, le frère de François tente enfin sa chance en modifié.

« Steve est un excellent pilote, mais il change de catégorie et je pense qu'il a des choses à apprendre. Tu sais, ce n'est pas parce que tu as fait la pluie et le beau temps en sportsman que tu vas faire pareil en modifié. Ça ne veut pas dire qu'il ne sera pas compétitif, ça ne veut pas dire qu'il ne gagnera pas des courses, mais je ne pense pas qu'on puisse le considérer comme un aspirant au titre... »



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Steve Bernard roule à bord d'une nouvelle voiture cette saison. « C'est bien beau de travailler dans le garage mais, à un moment donné, il faut rouler », lance-t-il en faisant référence à tous ces programmes qui ont été annulés depuis le début de la saison.

NOTES — En ce week-end de Grand Prix du Canada à Montréal, les modifiés devront passer par des qualifications de type Formule un, ce soir, avec des séances chronométrées. La finale en sera une de 50 tours... Les pro-stocks (25 tours) et les sports compacts (20) seront aussi en action.

GRAND PRIX DE MONTRÉAL

Entente prolongée jusqu'en 2024 ?

SÉBASTIEN TEMPLIER

La Presse

MONTRÉAL — À moins d'une catastrophe, le Grand Prix de Formule 1 du Canada se tiendra à Montréal jusqu'en 2024.

Tout indique que les amateurs de F1 pourront se donner rendez-vous l'an prochain au circuit Gilles-Villeneuve, pour suivre ce qui sera le 36^e Grand Prix du Canada organisé à Montréal. Une annonce en ce sens devrait être faite ce midi sur les lieux de la course, mettant fin à des négociations entamées il y a presque 2 ans et demi entre les différents paliers de gouvernement d'une part, et entre ceux-ci et Bernie Ecclestone d'autre part.

Hier, de la voix de Cynthia St-Hilaire, l'attachée de presse de la ministre du Tourisme, Dominique Vien, responsable du dossier à Québec, *La Presse* a appris que « l'on pourrait avoir de bonnes nouvelles sous peu » concernant l'avenir de la F1 à Montréal. Plus tôt dans la journée, Radio-Canada avait annoncé qu'une conférence de presse à ce sujet devait se tenir ce midi, au circuit Gilles-Villeneuve.

Montréal avait la possibilité de conserver la Formule 1 au circuit Gilles-Villeneuve jusqu'en 2024. Pour ce faire, les pouvoirs publics devaient s'engager auprès de la FOM, la société d'exploitation et d'organisation de la F1, dirigée par Bernie Ecclestone, à réaliser d'une part des travaux d'amélioration sur le site du circuit, travaux qui consistent en la réfection des garages, de la tour de contrôle et de l'antenne hospitalière. Ces travaux sont estimés dans une fourchette de 25 à 40 millions de dollars. D'autre part, ces mêmes pouvoirs

publics devaient aussi accepter l'augmentation de la contribution annuelle versée à la FOM. Cette contribution s'élève dorénavant à 15 millions, indexée de 4% par année.

C'est l'ensemble de cette facture qu'ont accepté de se partager les gouvernements fédéral et provincial, la Ville de Montréal et Tourisme Montréal.

Ce partage devait se traduire par une entente signée en bonne et due forme. Sans cette entente, il ne pouvait y avoir de Grand Prix à l'avenir.

Il ne reste plus maintenant qu'au promoteur de la course, François Dumontier, à s'entendre officiellement avec Bernie Ecclestone sur le versement de son paiement annuel. Ce qui est une formalité en soi.

Il y a deux mois, François Dumontier a tiré la sonnette d'alarme, déclarant qu'« il y avait urgence ». Il s'inquiétait qu'aucune signature entre les partenaires publics « n'ait été apposée au bas de documents officiels ». Il faut préciser que sans accord, celui-ci

perdrait en théorie les droits sur l'évènement au lendemain de la course de dimanche. Sans oublier qu'un calendrier provisoire de la saison 2015 devait être publié dès septembre.

Mais l'imminence d'un accord entre les gouvernements a résonné un peu partout, de Montréal à Québec, en début de semaine, chaque partie se montrant optimiste. « Les négociations vont super bien », a alors confié à *La Presse* le directeur de cabinet de Dominique Vien, Pierre Milette.

Ces négociations entre les pouvoirs publics durent depuis deux ans. Elles ont été considérablement ralenties par les nombreux changements d'interlocuteurs. En 18 mois, il y a eu deux changements de gouvernement provincial, alors que Montréal a eu quatre maires en un an.

Il n'a pas été possible hier d'obtenir un commentaire supplémentaire de la part du promoteur du Grand Prix, ni de la part d'un membre des pouvoirs publics.

3521447

Cette semaine
Entrée gratuite
pour les gens
en moto

50 TOURS MODIFIÉ
QUALIFICATION TYPE F1
À L'AUTODROME GRANBY
6 juin 19h00

Modifié 50 tours
Pro-stock 25 tours
Sport compact 20* trs.

*POINTS CHAMPIONNAT

valentine

autodromegraby.com

Camping gratuit / 17 ans et moins admission gratuite
1268 Cowie, Granby, Québec / 450.375.3055 / info@autodromegraby.com



EUGENIE BOUCHARD

« C'est passé à peu de choses près »

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

La Presse

PARIS — À voir le cran dont elle a fait preuve hier sur le court Philippe-Chatrier, Eugenie Bouchard finira bien un jour par disputer la finale d'un tournoi du Grand Chelem. Mais son idole de jeunesse Maria Sharapova a fait en sorte que ce ne sera pas cette année à Roland-Garros.

Au milieu du match, Bouchard, 20 ans, n'était pourtant qu'à deux petits jeux de sa première finale du Grand Chelem en carrière. Sauf qu'elle n'a jamais pu gagner ces huit derniers points, bien souvent les plus difficiles à remporter. Sharapova a conservé son service, avant de briser celui de son adversaire, pour provoquer la tenue d'une troisième et ultime manche. Et la détentrice de quatre titres du Grand Chelem, dont Roland-Garros en 2012, n'a plus jamais cédé l'avance à sa jeune rivale, désignée comme sa successeuse sur le circuit, comme chez leur commanditaire Nike. Après 2h27 de jeu, Sharapova l'a emporté 4-6, 7-5 et 6-2, sa troisième victoire de suite à Roland-Garros, après avoir laissé filer la première manche.

« Je n'ai pas aussi bien joué que plus tôt dans le tournoi, dit Eugenie Bouchard. C'est toujours décevant d'être un peu en dehors de son meilleur jeu. C'est passé à peu de choses près. C'est triste de voir que tout ça s'arrête aujourd'hui, mais cela me motive parce que même si je n'ai pas joué du superbe tennis, j'étais très proche de la battre. »

Capable de bousculer Sharapova en fond de terrain à la première manche, Bouchard, 18^e tête de série, a eu plus de difficulté à s'imposer en fond de terrain lors des deux manches suivantes, sans limiter ses fautes directes. Lors de ses dernières manches, l'athlète de Montréal a fait 19 fautes directes de plus que de coups gagnants, alors que Sharapova a fait un coup gagnant de plus que son total de fautes directes.

Comme c'est souvent le cas au tennis, la gagnante n'a pas vu

exactement le même match que celle qui plie bagage. « Je n'ai pas le sentiment d'avoir joué mon meilleur tennis aujourd'hui, mais je suis fière d'avoir gagné une demi-finale de Grand Chelem, où mon adversaire a joué de façon exceptionnelle », dit Sharapova, qui affrontera en finale demain la Roumaine Simona Halep, 4^e tête de série, qui a vaincu hier Andrea Petkovic en deux manches de 6-2 et 7-6 (4).

Excellent début de match

Dès le début du match, Bouchard parvenait à mettre Sharapova sur la défensive en frappant la balle en fond de terrain. Pour la théorie des complexes face à son idole de jeunesse, il faudra repasser, l'athlète de Montréal a obtenu le premier bris de service du match, pour prendre l'avance 2-1. Sharapova a brisé à son tour pour provoquer l'égalité 4-4, mais Bouchard a repris son bris et a remporté la première manche 6-4, non sans sauver une balle de bris avec un revers gagnant en parallèle. « C'était important de récupérer mon bris à la première manche, mais j'ai été nonchalante de lui laisser reprendre le bris immédiatement », a dit Sharapova après le match.

Éprouvant des ennuis au service à la deuxième manche, les deux joueuses se sont brisées durant trois jeux consécutifs de 1-0 à 3-1 pour Sharapova. Acculée au pied du mur à 3-5, Bouchard a sauvé trois balles de manche, dont deux sur des doubles fautes de Sharapova (qui a terminé le match avec neuf). Elle a tenu le coup jusqu'à 5-6, mais a cédé sur la cinquième balle de manche de Sharapova en envoyant un coup droit croisé à l'extérieur.

« J'avais un plan, mais je n'ai pas assez laissé aller mes coups... »

À la manche ultime, Sharapova a mis son expérience et sa combativité à profit, tandis que Bouchard a perdu son service à 1-2 alors qu'elle menait pourtant 40-0. Un passage à vide qui pardonne difficilement contre une joueuse de la trempe de Sharapova en demi-finale de Grand



PHOTO ASSOCIATED PRESS

« C'est triste de voir que tout ça s'arrête aujourd'hui, mais cela me motive parce que même si je n'ai pas joué du superbe tennis, j'étais très proche de la battre », a affirmé Eugenie Bouchard.

Chelem. À 2-5, Bouchard s'est fait briser une dernière fois, mais non sans se battre. Comme à la deuxième manche, Maria Sharapova a eu besoin de cinq balles de match pour passer en finale de Roland-Garros.

« J'avais un plan en tête, mais je n'ai pas assez laissé aller mes coups [lors des deux dernières manches], dit Eugenie Bouchard. Je n'ai pas fini mes points comme je le voulais dans les deux derniers sets. Elle a aussi élevé son niveau de jeu et me mettait de la pression. J'ai eu quelques chances ici et là, mais que je n'ai pas saisies. C'est une expérience et j'en tirerai des enseignements », a dit Eugenie Bouchard, qui passera du 16^e au 12^e rang mondial la semaine prochaine. Avec cette victoire, Maria Sharapova s'assure de rester dans le top 10. « À la troisième manche, j'étais clairement la plus agressive des deux, dit-elle. J'ai commencé à frapper les coups que je voulais,

que j'aurais dû frapper plus tôt dans le match. »

Maria Sharapova participera demain à une troisième finale consécutive à Roland-Garros, le tournoi du Grand Chelem où elle a connu du succès le plus tardivement durant sa carrière puisque son style de jeu et ses déplacements ne sont pas faits sur mesure pour la terre battue. « Vos déplacements s'améliorent avec l'âge? », lui a suggéré un journaliste en conférence de presse. « Peut-être. Vous croyez? Merci! », a répondu l'athlète de 27 ans en riant.

À tout juste 20 ans, Eugenie Bouchard aura amplement le temps de peaufiner son jeu de terre battue. Après quelques jours de repos bien mérités — elle vient de jouer 11 matchs en 18 jours à Roland-Garros et à Nuremberg, où elle a gagné son premier titre en carrière —, elle entamera la courte saison de gazon,

sa surface préférée. Elle jouera un tournoi aux Pays-Bas, dans une semaine, afin de se préparer pour Wimbledon, un tournoi qu'elle a gagné chez les juniors en 2012.

Seule joueuse à avoir atteint le carré d'as aux deux premiers tournois du Grand Chelem en 2014, Eugenie Bouchard n'avait jamais vraiment menacé Na Li, en Australie, mais elle est passée très près de créer la surprise face à Maria Sharapova, à Paris. « Je me sentais mieux sur le terrain que pendant ma première demi-finale [en Australie], dit-elle. Plus je jouerai de grands matchs comme celui-là, plus je me sentirai à l'aise. Je sens que j'arriverai à gérer ces matchs encore mieux à l'avenir. »

C'est triste de voir que tout ça s'arrête aujourd'hui, mais cela me motive parce que même si je n'ai pas joué du superbe tennis, j'étais très proche de la battre. »

Lapierre: « Elle a fait travailler Sharapova »

MICHEL TASSÉ

michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Eugène Lapierre n'a rien raté du match d'Eugenie Bouchard. Et il y a cru. Jusqu'à la fin.

« Eugenie a connu un fort début de match et j'ai pensé sincèrement à un moment donné qu'elle l'emporterait, a expliqué le directeur du Challenger Banque Nationale et vice-président de Tennis Canada. Mais voilà, lorsque Sharapova a élevé son cran d'un cran, c'est

devenu plus difficile. Par contre, Eugenie s'est battue jusqu'à la fin, elle n'a jamais lâché. Et pour la battre, Sharapova a dû jouer du bon, de l'excellent tennis. Oui, Eugenie l'a fait travailler fort. »

Selon Lapierre, la grande Russe a frappé la balle avec plus de force, elle a été plus intense. C'est ce qui a fait la différence.

« Croyez-moi, elle a pris notre Québecoise très au sérieux. Elle a mieux joué et c'est pourquoi elle l'a emporté. Mais elle n'avait pas le choix de mieux jouer, elle

n'avait pas le choix d'être prête, car elle connaissait la qualité de son adversaire. »

Lapierre est d'avis que Bouchard va avoir le meilleur sur Sharapova bientôt.

« Peut-être la prochaine fois. Elle est proche, très proche. Je le répète, Eugenie est rendue là, elle fait maintenant partie des meilleures joueuses sur la planète. Il va falloir arrêter d'être surpris par ses succès. Car des demi-finales et même des finales, il y en aura plein d'autres... »

JUNIOR DE ROLAND-GARROS

Françoise Abanda en demi-finale

PARIS (PRESSE CANADIENNE) — La Montréalaise Françoise Abanda a atteint le carré d'as du volet junior féminin des Internationaux de tennis de France, hier.

Abanda, âgée de 17 ans, a défait l'Espagnole Paula Badosa Gibert en

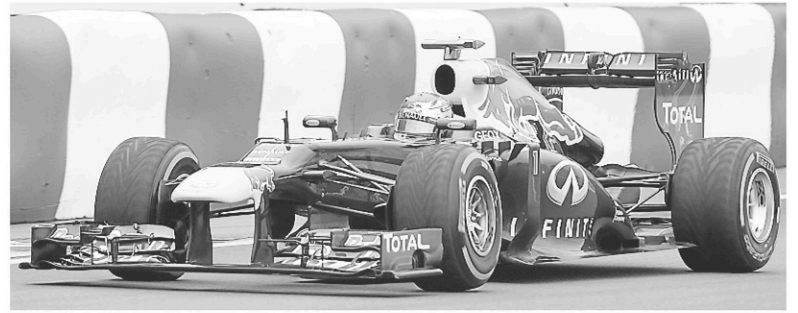
trois manches, 5-7, 7-5, 6-3.

Après avoir signé quatre victoires, la 10^e tête de série devra maintenant en découdre avec la favorite, la Serbe Ivana Jorovic, qui a facilement eu raison de la Slovaque Kristina Schmiedlova (no 11), 6-2, 6-2.

Finale Roland-Garros: Sharapova contre Halep

PARIS (AFP) — Maria Sharapova es-

saiera de décrocher son deuxième titre à Roland-Garros demain, contre la jeune Roumaine et méconnue Simona Halep, qui a battu avec une déconcertante facilité Andrea Petkovic en deux sets 6-2 et 7-6.



CLASSIQUE ACURA AU CHÂTEAU BROMONT

Raoul Ménard remporte les grands honneurs

BROMONT (LA PRESSE CANADIENNE) — Pour une deuxième année consécutive et la troisième fois en huit ans, la Classique Acura a été l'affaire d'un golfeur amateur.

Après Jean-Philip Cornellier l'an dernier, ce fut au tour d'un autre athlète de la région, Raoul Ménard, de remporter les honneurs de la première étape du circuit Molson Canadian 67, hier, sur les allées du club Château Bromont.

Le golfeur de 22 ans d'Ange-Gardien a ramené une carte de 69, trois coups sous la normale, et son cumulatif de 137 (-7) lui a assuré la victoire avec une priorité de quatre coups devant Marc-Étienne Bussières (Memphrémagog), qui partageait avec lui le sommet du classement au terme de la première ronde.

Avec un total de 141 (68-73), Bussières a mis la main sur la première bourse de 6000 \$ réservée aux professionnels. Rappelons que Michaël Bélanger avait été le premier golfeur amateur à gagner le tournoi en 2007.

Quatre professionnels et un amateur ont bouclé le tournoi à égalité au troisième rang avec des pointages de 143 (-1): Jérôme Blais (Venise-Performance Golf), Yvan Beauchemin (La Tempête), Rémi Bouchard (Le

Mirage), Nicolas Fortin (B2Golf) et le golfeur amateur Alexis Gemme-Piacente.

Seul autre joueur à avoir égalé la normale après des rondes de 75 et 69 pour la huitième place, Dave Lévesque (Pure Golf Expérience) conserve le premier rang du classement Sunice avec 761 points, 67 de plus que Marc Girouard (Le Diamant).

« Fier de cette première expérience face aux pros »

Étudiant en troisième année à l'Université de la Caroline du Nord à Charlotte, Ménard revendique deux victoires de conférence à la NCAA en plus d'avoir gagné le tournoi Duc-de-Kent de 2011, le tournoi Alexandre-Tunis de 2013 et le Championnat junior provincial de 2010.

« Je suis fier de cette première expérience face aux professionnels, a dit Ménard. Je ne peux demander mieux comme préparation en vue de ma participation la semaine prochaine à un tournoi amateur d'envergure, à Pittsburgh. Rémi Bouchard, qui me sert de mentor depuis cinq ans, a largement contribué à la progression de ma carrière. »

Ménard a réussi six birdies, dont trois consécutifs du 6^e au 8^e trou, qui



PHOTO ARCHIVES LE DROIT

Raoul Ménard a remporté la Classique Acura qui fait office de première étape du circuit Molson Canadian 67, hier, sur les allées du club Château Bromont.

ont fait oublier des bogeys commis aux 2^e, 4^e et 9^e fanions. Il a ajouté des birdies aux 11^e, 13^e et 17^e trous.

Bussières, à son premier tournoi au sein de l'AGP du Québec, a disputé ronde finale en dents de scie avec cinq birdies, quatre bogeys et

un double bogey.

De son côté, le Granbyen Jean-Philip Cornellier a finalement terminé en 18^e position, ex aequo avec six autres golfeurs. L'athlète affilié au club de golf de Cowansville, qui dispute sa première saison chez les professionnels, a joué

la normale hier, en remettant une carte de 72. Il a fini les deux rondes avec un cumulatif de 147 (+3), ce qui lui a tout de même valu une bourse de 650 \$.

— Avec la collaboration de La Voix de l'Est

Pas beaucoup de faiblesses chez les Kings, selon Vigneault

LOS ANGELES (LA PRESSE CANADIENNE) — Les Kings de Los Angeles sont des géants et l'immensité du défi qu'ils représentent vous frappe encore plus quand ils se retrouvent devant vous.

Les Rangers de New York ont enfin obtenu un premier aperçu lors du premier match de la finale de la Coupe Stanley, y allant d'un premier assaut avant de voir les Kings contre-attaquer et mettre la main sur un gain de 3-2 en prolongation.

Quand on lui a demandé de comparer les machines colossales et bien huilées des Kings aux adversaires qu'ont défait les Rangers jusqu'ici dans les éliminatoires, l'entraîneur-chef des Rangers Alain Vigneault a bien résumé la situation.

« Les Flyers étaient une équipe physique, a-t-il dit. Les Penguins étaient plutôt une équipe remplie de talent. Le Canadien était une équipe avec une structure très solide. Ils étaient trois adversaires différents. »

« Les Kings jouent dans une bonne structure. Ils ont du talent. Ils jouent un style physique. Ça fait d'eux tout un défi. »

Les Kings, qui sont revenus de l'arrière en s'imposant en deuxième moitié de rencontre mercredi, ont déjà donné de quoi se casser la tête aux Rangers.

Ces derniers ont profité d'une journée de congé hier et ont pu tenter de chercher des solutions, en réfléchissant sur la glace.

Le match no 2 aura lieu demain et Vigneault n'a pas attendu avant de mettre au défi ses joueurs.

« Il y a une évidence selon moi, et elle s'applique à tout notre groupe. Nous ne battons pas cette équipe si nous ne sommes pas à notre meilleur, a déclaré Vigneault. Nous avons un adversaire de première classe. Je ne veux pas nommer de joueurs, mais nous n'allons pas gagner si nous n'offrons pas notre meilleur. »

« Ils n'ont pas vraiment de faiblesses. Nous allons simplement devoir être meilleurs qu'eux. »

Le plus inquiétant pour les Rangers, c'est que les Kings peuvent faire mieux que mercredi, quand ils ont laissé les New-Yorkais prendre une avance de 2-0 en première période avant de venir de l'arrière.

Le patron des Kings, Darryl Sutter, a admis que l'équipe n'a pas offert sa meilleure performance après une série difficile face aux Blackhawks. « Les gars ne sont pas des machines, a-t-il rappelé. Nous pouvons faire beaucoup mieux. C'est toujours mieux quand vous n'avez pas à remonter la pente. »



PHOTO MAXIME SAUVAGE

Les Guerriers seniors obtiennent leur revanche face aux Expos

GRANBY (MM) — Les Guerriers seniors ont retrouvé le chemin de la victoire en signant un gain de 11-5 devant les Expos de Sherbrooke hier soir, au stade Napoléon-Fontaine. Les Granbyens ont amorcé la partie en force avec une poussée de quatre points dès la manche initiale. Si les Expos ont répliqué avec trois points au début de la manche suivante, les Guerriers ont croisé le marbre deux fois à leur retour au bâton, pour accentuer leur avance. Ils ont ensuite conservé celle-ci jusqu'à la fin de la rencontre. Il s'agit d'une belle revanche pour le club granbyen, qui s'était fait malmené 19-0 par les Expos la semaine dernière. Le joueur-entraîneur, Olivier Côté, s'est mérité la victoire en cédant six coups sûrs et cinq points lors de ses cinq manches au monticule. Les Guerriers ont maintenant une fiche de trois gains et cinq revers dans la Ligue de baseball majeur du Québec. Ils seront de retour en action dimanche, avec un duel sur la route à 14 h, contre les champions en titre, les Blue Sox de Thetford, qui sera suivi en soirée par un affrontement contre le Cactus de Victoriaville.

» EN BREF

Défaite de 3-1 des Guerriers junior élite

GRANBY (MM) — Les Guerriers junior élite ont subi un cinquième revers consécutif en s'inclinant 3-1, face aux Aigles de Trois-Rivières mercredi soir au stade Fernand-Bédard.

Après avoir pris les devants 1-0 à leur première présence à la plaque, la troupe de Ben Banachowski a cédé trois points en cinq manches, ce qui leur a finalement coûté la victoire. Le joueur d'arrêt-court, Samuel Fagnan a produit l'unique point des Guerriers, tandis que le lanceur Jimmy Chabot a été victime d'une première défaite cette saison.

Le club granbyen de la LBJEQ tentera de renouer avec la victoire demain alors, qu'il disputera un programme double contre les Bisons de St-Eustache, au parc Clair Matin.

Vente sous la tente

20^e anniversaire

JEUDI • VENDREDI • SAMEDI • DIMANCHE
5 • 6 • 7 • 8 JUIN

CIVIC DX 2014



39\$

En location 60 mois à partir de

/semaine*

CRV LX 2rm 2014



67\$

En location 60 mois à partir de

/semaine*

FIT DX 2014



34\$

En location 60 mois à partir de

/semaine*

À l'achat
d'un véhicule,
recevez
une carte
d'essence
de 100 \$

0\$ COMPTANT



Tout le monde est content

Profitez-en!

Nous payons le MAXIMUM pour votre voiture

EXCEPTIONNELLEMENT OUVERT SAMEDI ET DIMANCHE

*Voyez un représentant de Chagnon Honda pour plus de détails.

Chagnon *20 ans* **HONDA**

Suivez-nous sur Automobile Chagnon Honda De Granby



1711, rue Principale, Granby 450 378-9963 www.chagnonhonda.com